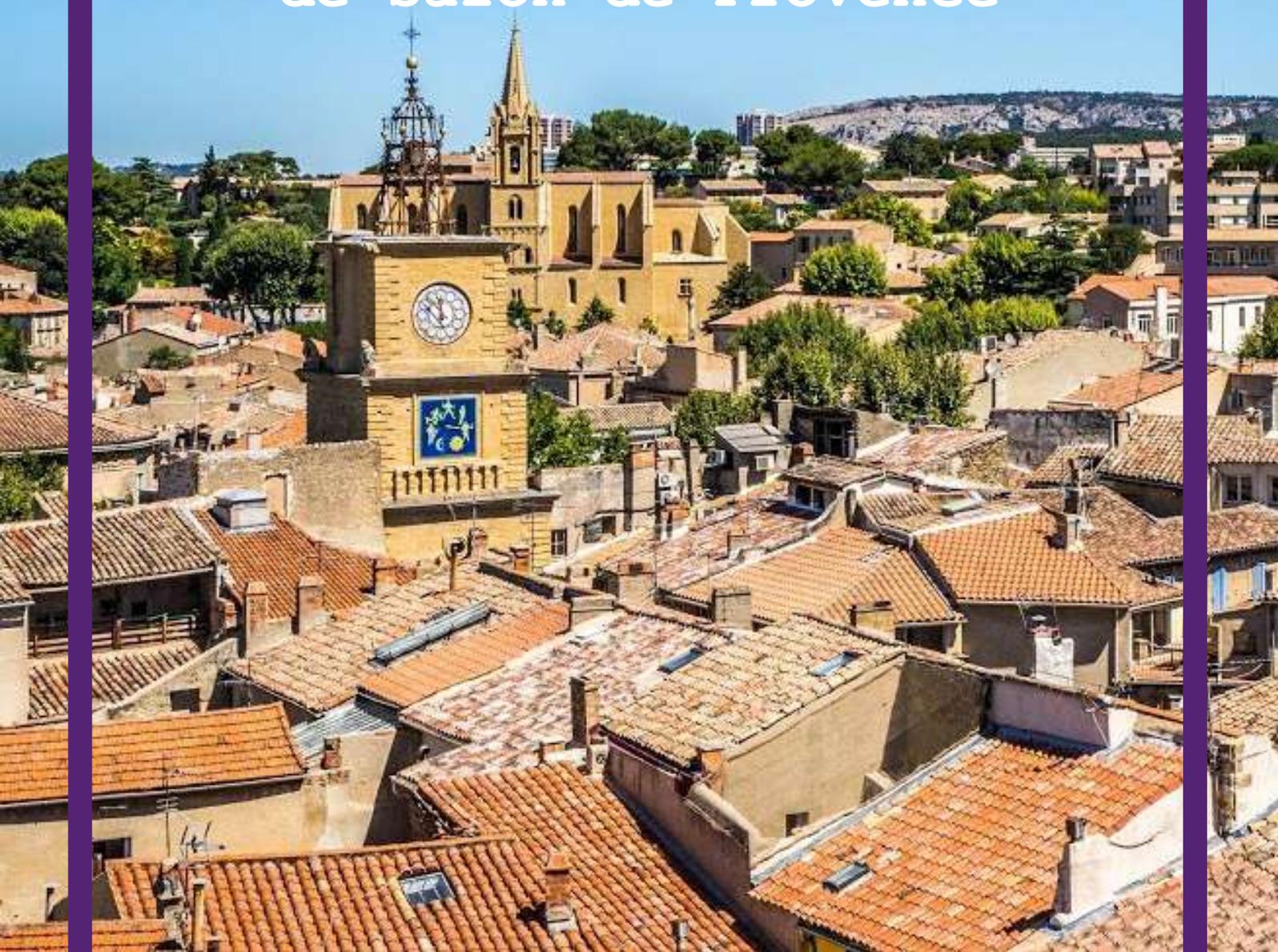


Rapport d'activité 2021
Parcs de stationnement
Empéri, Portail Coucou et la
Voirie
de Salon-de-Provence



INDIGO

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE	5
I. PRESENTATION GENERALE	6
II. ORGANISATION FRANCE	7
III. NOS METIERS	8
IV. NOTRE HISTOIRE	9
V. NOTRE RAISON D'ETRE	11
VI. NOS ENGAGEMENTS RSE	13
A. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO	17
2. CRISE SANITAIRE	20
I. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE	22
A. MESURES MISES EN PLACE	22
II. PLAN DE RELANCE	24
A. ACTIONS COMMERCIALES	24
3. COMPTE-RENDU TECHNIQUE	28
I. PRESENTATION GENERALE	29
A. DESCRIPTIF DES PARCS	29
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	30
a) Société délégataire	30
b) Société exploitante	30
c) Adresse d'exploitation	31
C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	32
D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	35
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS	37
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	38
a) Patrimoine de la délégation	38
b) Inventaires des biens de retour et des biens de reprise	38
c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service public	40
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	41
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	42
A. INVESTISSEMENTS / GER	43
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	45
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	47

IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	50
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	50
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES	52
a) Fréquentations horaires	52
b) Sorties gratuites	54
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS	56
a) Fréquentations moyenne mensuelle abonnés	56
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS	58
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	59
a) L'évolution du ticket moyen (en euros HT)	59
b) Répartition des modes de paiement des horaires	60
V. QUALITE DE SERVICE	61
A. SERVICES A LA CLIENTELE	61
a) Service relations clients	61
b) Service aux clients	62
c) Services digitaux	64
B. RECLAMATIONS CLIENTS	67
C. QUALITE DE SERVICE	68
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères ...	68
b) Engagements environnementaux	69
c) Engagements sociaux	Erreur ! Signet non défini.
d) Les moyens pour assurer la gestion du service	69
e) Sureté et sécurité	72
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS	73
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021	73
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP	74
4. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE	75
I. COMPTE D'EXPLOITATION	76
A. COMPTES PREVISIONNELS	76
B. COMPTES DU DELEGATAIRE	79
II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE	85
III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE	86
IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	87
V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE	88
5. ANNEXES	89



PRESENTATION GENERALE

I. PRESENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

5 570
parkings dans
le monde

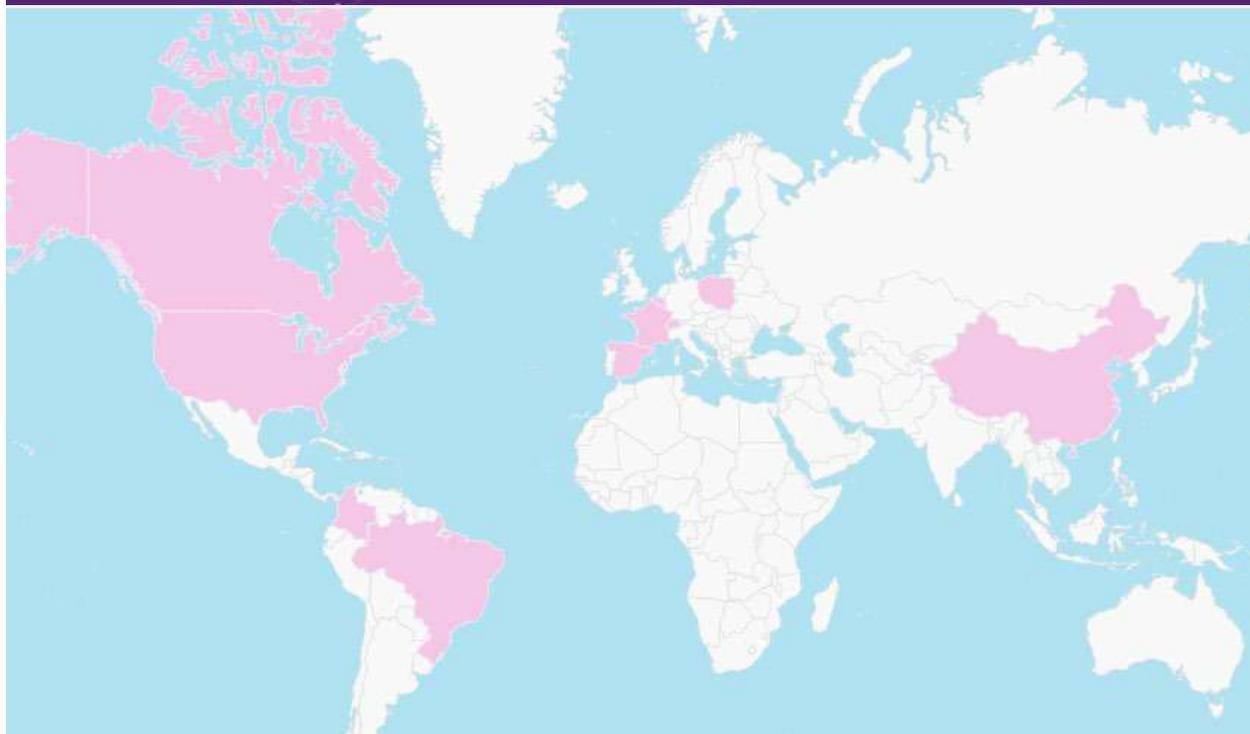
+750
villes

2,4M
de places de
stationnement gérées

2 100 km
de voirie urbaine
gérée

11
pays

14 500
collaborateurs



II. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée.

Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE

Président



Sébastien FRAISSE

**Directeur Général
France**



Vincent Miller

**Directeur Adjoint
France**



Pierre BONNABAUD

**Directeur Régional
Sud-Est**

Pierre BONNABAUD, Directeur régional de la région Sud-Est dans le périmètre duquel se situe la ville de Salon de Provence.

III. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



IV. NOTRE HISTOIRE

1960-2000: ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004: OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

2015-2019: L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN

Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.



Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés

- Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.
- Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnectés avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.



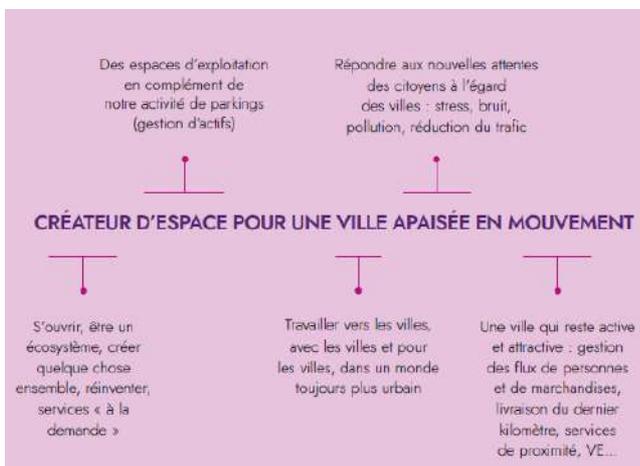
- Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

- Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept «groundscape» (contraction de «ground», le sol et

«landscape», paysage).

V. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces

enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.



Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

VI. NOS ENGAGEMENTS RSE

INDIGO a adopté un plan stratégique pour renforcer ses engagements RSE sur la période 2021-2024 comprenant des actions vis-à-vis de nos collaborateurs et sur des volets sociétaux et environnementaux.

Notre thématique d'engagement en 2021 était : «Tous INDIGO, tous engagés!» Engagé à la fois envers nos collaborateurs, mais aussi pour les causes qui s'étendent au-delà du groupe INDIGO et qui s'incarnent dans les associations que nous soutenons, au cœur de nos territoires.

NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

De grands engagements corporate ont été actés : un Plan climat, l'adhésion au programme international des nations unies Global Compact et la création d'une Fondation d'entreprise.

Notre but est de minimiser nos impacts environnementaux en réduisant nos consommations d'énergie, notamment dans les ouvrages, et en mettant en œuvre des technologies et des solutions permettant de diminuer les émissions de nos clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile. Par exemple grâce au développement des mobilités douces et à l'accueil des véhicules électriques.

FOCUS SUR GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise «GO for Climate», INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

- Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
- Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.



Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs, etc.



NOS ACTIONS POUR NOS COLLABORATEURS

Nous portons également une attention particulière au respect des droits de l'Homme. Pour cela, INDIGO s'engage à :

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé et de Sécurité.
- Identifier et prévenir tout risque potentiel pour les salariés, grâce à des formations de prévention et la mise en place d'équipement sûrs.
- Favoriser la mixité, par le biais d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (note de 90/100) et la non-discrimination, grâce à une politique des ressources humaines équitable.
- Favoriser l'accès au développement des compétences, à l'employabilité et à la promotion de tous ses collaborateurs, sans aucune distinction.
- Sensibiliser nos collaborateurs sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. En 2021, nous avons mis en place des moyens de prévention et d'alerte à disposition de nos collaborateurs.
- Sensibiliser ses collaborateurs sur le handicap au travail. Le but est de montrer que chacun a sa place au sein de l'entreprise et que la diversité d'une équipe stimule sa créativité et son innovation. De plus, nous accompagnons les travailleurs en situation d'handicap tout au long de leur parcours professionnel. Pour cela, INDIGO est accompagné et conseillé par l'AGEFIPH afin d'aménager le poste du travailleur en fonction de son handicap pour permettre à tous de s'épanouir au travail.

NOS ACTIONS POUR LA SOCIÉTÉ

INDIGO est un acteur mondial à l'ancrage local, qui contribue directement à la dynamique économique en favorisant l'emploi dans plus de 750 villes où le Groupe est présent.

Nos actions s'articulent autour du développement urbain et visent à dynamiser nos territoires par notre présence et par nos participations aux actions locales.

Pour cela, nos actions sont :

- D'utiliser la voirie à des fins plus utiles et revitaliser les centres-villes
- De créer de nouvelles infrastructures pour nos clients et pour une ville apaisée (partage et covoiturage, consigne et services, espaces réaménagés...)
- De développer les services et la logistique du dernier kilomètre

DES ENGAGEMENTS RSE RECONNUS

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons nos collaborateurs à être responsables et à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons. Nous encourageons nos clients à être responsables et à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons.

en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités
du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

Indigo Group FR0012236669

ESG Profile — Last Update — Jul 2021
 Sector : Business Support Services



ESG OVERALL SCORE



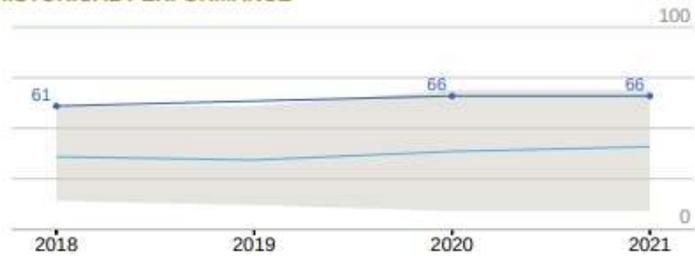
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprise évaluées, nous passons du 186ème rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260ème rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le «Management score», qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107ème place sur 417 entreprises en 2020 au 10ème rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des «Car Park», nous maintenons notre 2ème place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



A. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité au quotidien

- » Respect
- » Responsabilité
- » Solidarité

CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 14 860 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2021.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à

une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...)) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).



Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique Talents dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, peut-être même un Aventurier, un Humanitaire, un Sportif, un Musicien et de partager cela avec ses collègues.

Talents dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, peut-être même un Aventurier, un Humanitaire, un Sportif, un Musicien et de partager cela avec ses collègues.

CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédiée au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

En conformité de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, depuis janvier 2019, deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été nommés. Dans un but de parité et pour faciliter la libération de la parole, le rôle de référent est représenté par une femme côté employeur et un homme côté CSE.

Des actions de communication et préventions ont été mises en place

- Communication interne sur l'existence des référents (Pitch&Go - Emission mensuelle interne INDIGO)
- Communication de prévention (affichage dans tous les locaux siège et exploitation)
- E-learning de prévention
- Process pour l'alerte, l'enquête et le suivi de faits de harcèlement et agressions sexuelles.



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :

Les bornes de recharges pour véhicules électriques :

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

INDIGO crée une véritable **offre de service** dédiée à la recharge et adaptée à chacun : l'offre **PARK & CHARGE**

Ainsi pour les électromobilistes qui se recharge ponctuellement les bornes de recharge installées par INDIGO sont accessible avec les badges de tous les opérateurs. Il est possible par ailleurs de commander directement un badge en ligne sur <https://alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/>

Pour ceux qui se déplacent régulièrement avec leur véhicule et ont besoin de se recharger souvent l'offre **PARK & CHARGE**

OPEN permet de se recharger à volonté dans toutes les bornes du réseau INDIGO pour un coût forfaitaire de 69€/mois. Cette offre est accessible à tous depuis le site <https://alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/>

Enfin pour les abonnés INDIGO a créé l'offre **PARK & CHARGE ZEN** qui associe l'abonnement de stationnement et la recharge incluse pour 49€ de plus par mois.

La tarification qui allie le volume de recharge en kilowatt et la durée de stationnement a spécialement été adaptée pour permettre l'accessibilité à tous, en proposant une tarification au plus près de l'usage réel (le coût au kilowatt) quelle que soit la puissance de la borne et la capacité du véhicule et en incitant à la rotation grâce au tarif à la minute.

Afin de répondre à ces objectifs les forfaits **OPEN** et **ZEN** sont également incitatif et facturé à la minute au-delà de 16h de recharge continue.

NOS OFFRES DE RECHARGE

- A LA CARTE**
0,30 €/kWh - 0,03 €/min
Un tarif de recharge à la carte
Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- OPEN**
69 €/mois*
Un badge pour recharger dans tous les parkings INDIGO équipés en France
Scannez votre QR code pour obtenir votre badge
- ZEN**
Prix d'un abonnement - 49 €/mois*
Un abonnement incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique
✓ Abonnement de stationnement 24h/24 et 7j/7
✓ Paiement par prélèvement mensuel automatique
✓ Engagement de 3 mois à la souscription

COMMENT S'ABONNER ?
- Souscrivez à votre abonnement ZEN sur alizecharge.com ou en localisant INDIGO
- Décliquez votre badge INDIGO en les étapes
- Trouvez votre carte de parking sur alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/



CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID-19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...)

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcoolique etc).

I. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

A. MESURES MISES EN PLACE

SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nos équipes puissent continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

II. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centre villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

A. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à accompagner le déconfinement et inciter les clients à stationner dans nos ouvrages grâce à des PASS journée ou 4h à demi-tarif afin de contribuer à redynamiser les commerces de proximités et en particulier pour les abonnés.



SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.



SUPPORTS DIGITAUX



La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...). Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet. 300 000 impressions sur l'ensemble de nos campagnes commerciales, avec un taux de clic de 22%, les campagnes commerciales digitales d'INDIGO sont en véritable succès !

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)
Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes
Engagement minimum · + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes
Nos abonnements Trouvez votre parking
Flexigo : 1er mois à 1€ Les services INDIGO

De manière générale, concernant la visibilité de son site fr.parkindigo.com, INDIGO a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres: +158% de des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi des clics sur appels et +146% des clics sur site web.



web
vue
+48%

Nous avons cette année mis en place une communication sur l'application de navigation Waze sous deux formes :

- Les Pins, qui permettent de signaler aux Wazers que notre établissement se trouve à proximité d'eux et affichent nos offres commerciales.
- Le format Search, qui démarque notre entreprise dans les résultats des recherches des Wazers à proximité.

Avec plus de 22 millions d'impressions, l'utilisation des campagnes Waze nous a permis d'obtenir encore plus de visibilité.

3

COMPTE-RENDU
TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

B. DESCRIPTIF DES PARCS

PARC EMPERI

- o Capacité : 525 places réparties sur 5 niveaux (3 niveaux et 2 extensions) incluant 10 places PMR et 2 emplacements réservés véhicules électriques
- o Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- o 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules,
- o Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- o Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

PARC PORTAIL COUCOU

- o Capacité : 362 places réparties sur 8 demi-niveaux incluant 8 places PMR et 2 emplacements réservés véhicules électriques
- o Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- o 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules,
- o Equipements de péage : 1 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- o Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

VOIRIE

- o Capacité : 1818 places réparties sur la ville de Salon de Provence
- o Equipements de péage : 104 horodateurs Stelio Parkéon
- o Les moyens de paiement acceptés : pièces, cartes de paiement CB, VISA MASTERCAR, Paybyphone et sans contact.

C. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Empéri et Portail Coucou, ainsi que la maintenance technique de la voirie.

Signature du contrat : 18/05/1991
Echéance du contrat : 30/03/2023
Date du dernier avenant : 27/10/2017 pour l'avenant n°13

a) Société délégataire

**Société Auxiliaire des Parcs
Méditerranée**

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue
paradis -
13006 Marseille

b) Société exploitante

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, S.A.P.M fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Laure SERRES
Directeur de Secteur
Immeuble Noilly Paradis - 146 Rue
Paradis
13006 Marseille
Tel : 06 77 58 04 06
Mail : laure.serres@group-
indigo.com

c) Adresse d'exploitation

Indigo Park

Parc de Stationnement EMPERI

130 Cours Gimon

13300 Salon de Provence

Contacts :

David JUSTINIANY

Responsable de District

Tel: 06 72 82 45 92

Mail : david.justiniany@group-
indigo.com

Marine BONDI

Responsable de Sites

Tel : 06 11 66 35 62

Mail : marine.bondi@group-
indigo.com

D. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

EMPERI

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Temps en minutes	Tarifs 2020	
De 0 à 300 minutes	0,50 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 301 à 345 minutes	+ 0,40 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 346 à 435 minutes	+ 0,20 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 436 à 720 minutes	+ 0,10 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 721 à 1 200 minutes	+ 0,70 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 1 201 à 1 440 minutes	+ 0,00 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	15,00 €	Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2021

Temps en minutes	Tarifs 2021	
De 0 à 15 minutes	0,60 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 16 à 300 minutes	+ 0,50 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 301 à 345 minutes	+ 0,40 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 346 à 435 minutes	+ 0,20 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 436 à 720 minutes	+ 0,10 €	Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 721 à 1200 minutes	+ 0,70 €	
De 1201 à 1440	0,00 €	
Tarif maximum Ticket perdu	15,10 €	Par 24h

PORTAIL COUCOU

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 30 minutes	0,00 €
De 31 à 75 minutes	+ 0,90 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 76 à 105 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 106 à 165 minutes	+ 0,60 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 166 à 240 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 241 à 315 minutes	+ 0,40 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 316 à 435 minutes	+ 0,20 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 436 à 660 minutes	+ 0,10 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 661 à 720 minutes	+ 0,00 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 721 à 1 440 minutes	+ 1,20 €
Tarif maximum Ticket perdu	14,90 € Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2021

Temps en minutes	Tarifs 2021
De 0 à 30 minutes	0,00 €
De 31 à 45 minutes	+ 1,00 €
De 46 à 75 minutes	+ 0,90 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 76 à 105 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 106 à 165 minutes	+ 0,60 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 166 à 240 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 241 à 315 minutes	+ 0,40 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 316 à 435 minutes	+ 0,20 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 436 à 660 minutes	+ 0,10 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 661 à 720 minutes	+ 0,00 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 721 à 1 440 minutes	+ 1,20 €
Tarif maximum Ticket perdu	15,00 € Par 24h

VOIRIE

TARIFICATION EN VIGUEUR EN 2021

	Temps de stationnement							
	1h00	2h00	3h00	4h00	5h00	6h00	7h00	8h00
Zone bleue (Stationnement limité à 8h consécutives)	0,00 €	0,00 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	1er ¼d'heure : 2,50 € 2ème ¼d'heure : 3,00 € 3ème ¼d'heure : 4,00 € Dernier ¼d'heure : 5,00 €
Zone verte (0,30 € minimum accepté)	0,50 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1er ¼d'heure : 2,50 € 2ème ¼d'heure : 2,50 € 3ème ¼d'heure : 3,50 € Dernier ¼d'heure : 3,50 €	-
Zone orange (0,50 € minimum accepté) (Stationnement limité à 7h consécutives *)	1,00 €	1,20 €	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	1ère demi-heure : 3,00 € 2ème demi-heure : 4,00 €	-
Zone rouge (0,50 € minimum accepté) (Stationnement limité à 1h par ½ journée)	1,50 €	1er ¼heure : 2,50 € 2ème ¼d'heure : 3,00 € 3ème ¼d'heure : 4,00 € Dernier ¼d'heure : 6,00 €	-	-	-	-	-	-

* Sauf pour les personnes disposant d'une carte d'abonnement résidents et les personnes en situation de handicap titulaires d'un macaron GIG-GIC.

**Sauf pour les personnes en situation de handicap titulaires d'un macaron GIG-GIC.

E. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

EMPERI

TARIFICATION EN VIGUEUR EN 2020

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	81,00 €	236,00 €	802,00 €	68,00 €
Abonnement jour 5j/7	50,00 €	148,00 €	510,00 €	43,00 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	20,00 €	55,00 €	194,00 €	17,00 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	39,00 €	109,00 €	390,00 €	34,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 7 jours	41,00 €
Forfait 14 jours	62,00 €

TARIFICATION EN VIGUEUR EN 2021

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	81,80 €	238,40 €	810,00 €	68,70 €
Abonnement jour 5j/7	50,50 €	149,50 €	515,10 €	43,40 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	20,20 €	55,60 €	195,90 €	17,20 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	39,40 €	110,10 €	393,90 €	34,30 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 7 jours	41,40 €
Forfait 14 jours	62,60 €

PORTAIL COUCOU

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	73,00 €	212,00 €	694,00 €	58,50 €
Abonnement 24/24 -7/7 (Résident)	-	-	599,00 €	52,00 €
Abonnement jour 5j/7	46,00 €	134,00 €	468,00 €	40,50 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	19,50 €	57,00 €	188,00 €	17,00 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	35,00 €	100,00 €	350,00 €	31,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 7 jours	40,00 €
Forfait 14 jours	60,00 €

Aucune augmentation tarifaire entre 2020 et 2021

VOIRIE

15 € par an = 1 heure gratuite par jour pendant un an

Utilisable pour le paiement du stationnement sur les parkings en surface munis d'un horodateur. Fonctionne en zones orange, verte et bleue. L'heure gratuite ne peut être consommée qu'en une seule fois en entrant son n° d'immatriculation dans l'horodateur. Au-delà de cette heure gratuite, la tarification débute au tarif de la 1ère heure.

La carte «résident centre-ville»

Pour les parkings de surface munis d'un horodateur, chaque riverain du centre-ville (particuliers uniquement), bénéficie d'une carte «Résident» par véhicule sur justificatifs (carte grise + taxe d'habitation). Possibilité d'abonnements mensuels seulement.
 Zone orange, verte et bleue : 10 € par mois.
 Zone bleue exclusivement : 5 € par mois.

F. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

Avec les restrictions sanitaires toujours d'actualités en 2021, les festivités de la ville Salon n'ont pas eu lieu pendant la période estivale.

Portail Coucou :

Création d'une nouvelle sortie véhicule pour désengorger et faciliter le flux de véhicules

Voirie :

Remplacement de toutes les batteries des horodateurs

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

a) Patrimoine de la délégation

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

b) Inventaires des biens de retour et des biens de reprise

EMPERI

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Salon-de-Provence Emperi				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	961 059 -	832 900	128 159
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	280 041 -	268 810	11 231
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	251 081 -	202 671	48 409
Total BIENS DE RETOUR		1 492 182 -	1 304 382	187 800
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	91 275 -	74 422	16 853
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	4 738 -	3 191	1 547
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	1 907 -	1 907	-
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	800 -	800	-
Total BIENS DE REPRISE*		98 721 -	80 321	18 400
Total général		1 590 902 -	1 384 702	206 200

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Salon-de-Provence Emperi	
en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	1 590 902
Immobilisations Valeur Comptable Nette	206 200
Immobilisation en cours	34 036

PORTAIL COUCOU

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Salon-de-Provence Portail Coucou				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	316 660 -	262 665	53 995

VOIRIE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Salon-de-Provence Voirie

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	16 692 -	10 275	6 417
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	217 892 -	210 150	7 742
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	402 032 -	400 707	1 325
Total BIENS DE RETOUR		636 616 -	621 132	15 484
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	6 662 -	6 662	-
Total BIENS DE REPRISE*		6 662 -	6 662	-
Total général		643 278 -	627 794	15 484

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Salon-de-Provence Voirie

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	643 278
Immobilisations Valeur Comptable Nette	15 484
Immobilisation en cours	0

c) Recensement des engagements à incidence
financière nécessaire à la continuité de service
public

Concernant les engagements à incidence financière, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidence financière nécessaire à la continuité du service public délégué (art. 1411-7-1-h).

Nous vous rappelons que l'équipe en place est composée comme suit :

- 2 Agents d'Exploitation
- 1 Technicien de Maintenance
- 1 Technicien d'exploitation
- 1 Responsable de Site pour partie

L'ensemble de l'équipe d'exploitation étant mutualisée sur l'ensemble de la Ville de Salon de Provence, elle est affectée pour partie sur cette délégation de service public.

La convention collective applicable à notre personnel est la convention collective de l'automobile.

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

Vous trouverez en annexe 3, les inventaires détaillés des biens.

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste «entretien : contrats». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste «entretien : interventions techniques et fournitures».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2021 sont listées ci-dessous :

Exploitations	Montant de l'investissement en HT	Nature des opérations
Parc Empéri	48 849,63€	<ul style="list-style-type: none"> - 24 853 € pour équiper l'ensemble des niveaux de la radio continuité pour mettre en conformité le parc. - 1 784 € pour le remplacement d'une vitre d'une porte coupe-feu. - 3 330 € pour une amélioration complète du système de désenfumage. - 312 € pour le changement complet des blocs autonomes d'éclairage de sécurité. - 3 585 € pour l'achat d'une nouvelle centrale CO/NO. - 480 € pour la remise aux normes d'une porte coupe-feu. - 1 914 € pour la réparation de la navette fauche de la porte cabine ascenseur. - 1 782.07 € pour le changement d'une barrière à la sortie et la remise en état de la borne. - 4 050 € pour une étude solidité du parking. - 495.5 € pour la réparation d'une porte coupe-feu. - 4 600 € pour la pose de capteurs sur des fissures à l'extension. - 1 664.06 € pour la réparation de l'autolaveuse.

<p>Parc Coucou Portail</p>	<p>37 534,54 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 342 € pour le remplacement du panneau portant le nom du parking. - 5 537.50 € pour la mise en conformité des portes coupe-feu. - 4 350 € pour la mise en conformité des joints de dilatation. - 7 210.76 € pour la pose du péage en vue de la création de la nouvelle sortie. - 5 750 € pour la mise en peinture de la nouvelle sortie. - 9 990 € pour la mise en place de l'électricité sur la nouvelle sortie. - 583 € pour l'installation des paramètres de gestion à distance sur la nouvelle sortie. - 728.21 € pour la réparation d'une barrière de sortie. - 327 € pour le changement d'un panneau à l'entrée. - 1 182 € pour l'achat de panneaux de signalétique supplémentaires. - 1 534.07 € pour le remplacement de la work station.
<p>Voirie</p>	<p>7 916,70 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des batteries - Réparation des lecteurs M1000

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Exploitations	Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Voirie	Contrat d'utilisation de logiciels & de services	FLOWBIRD
Parc Empéri	Détection gaz parking CO & NO	ADS ANALYSE DETECTION SECURITE
	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Location voiture de service	CREDIPAR
	Entretien et maintenance groupe électrogène	ENERIA
	Programme de financement des équipements	GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance de l'ascenseur	KONE
	Entretien et maintenance des portes automatiques	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	DEF
	Entretien et maintenance des RIA et extincteurs	EUROFEU
	Entretien et maintenance des systèmes de ventilation et des portes coupe-feu	UXELLO
	Convoyeurs de fond	LOOMIS
	Fournisseur d'électricité	EDF
	Fournisseur réseau et télécommunication	ORANGE
	Solutions d'impressions	KONICA
	Prestataire de caméras vidéosurveillances	AVIAPARK
	Fournisseur de fontaines et bombonnes à eau	CHATEAU D'EAU
	Parc Portail Coucou	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.
Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle de péage		ORBILITY
Entretien et maintenance pompes de relevage		SIEMP
Entretien et maintenance des portes automatiques		KONE
Entretien et maintenance du système de sécurité incendie		DEF
Convoyeurs de fond		LOOMIS
Fournisseur d'électricité		EDF
Fournisseur réseau et télécommunication		Orange
Prestataire de caméras vidéosurveillances		AVIAPARK
Entretien extincteurs		EUROFEU
Entretien et maintenance des colonnes sèches	TPI - UXELLO	

Les tableaux ci-dessous présentent, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2021 :

EMPERI

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE							
ASCENSEURS	06/01/21	11/02/21	07/10/21	26/11/21				
DETECTION INCENDIE	18/02/21			30/08/21				
EXTINCTEURS	26/07/21							
VENTILATION	11/01/21	02/02/21	17/05/21	19/05/21	15/07/21	19/10/21	21/11/21	
POMPES DE RELEVAGE	10/05/21							
PEAGE	10/03/21		09/07/21			21/11/21		
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE							
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	17/03/21							
QUALITE DE L'AIR	08/02/21							
COLONNE SECHE	PAS DE COLONNE SECHE SUR EMPERI							
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	26/07/21							

PORTAIL COUCOU

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE		
DETECTION INCENDIE	17/02/21	15/09/21	
EXTINCTEURS	26/07/21		
POMPES DE RELEVAGE	10/05/21		
PEAGE	10/03/21	09/07/21	21/11/21
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE		
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	18/03/21		
COLONNE SECHE	26/05/21		
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	23/04/21 ET 26/07/21		

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'ensemble des opérations de maintenance curative hors contrat.

Exploitations	Montant de l'intervention en HT	Nature des opérations
Parc Empéri	14 465,27€	<ul style="list-style-type: none"> - 226,8 € pour le changement des panneaux de tarification. - 2500 € pour l'achat du nécessaire de nettoyage. - 201 € pour éliminer un défaut sur la pompe de relevage niveau -3. - 395.65 € pour la mise en conformité des RIA. - 240 € pour le remplacement des filtres CO/NO. - 230 € pour l'achat de badges d'abonnement. - 350 € pour la vérification obligatoire de la radiocontinuité. - 2725 € pour l'achat de consommables du péage. - 218.98 € pour l'achat de vêtements de travail. - 1072.08 € pour l'achat de fournitures électriques. - 220 € pour la vérification obligatoire de la sécurité incendie. - 360 € pour la vérification obligatoire des équipements électriques. - 70 € pour la vérification obligatoire du désenfumage. - 359 € pour la vérification obligatoire des moyens de secours. - 180 € pour la vérification obligatoire de l'ascenseur. - 537.95 € pour la recharge des extincteurs. - 1188 € pour le paramétrage des bornes de recharges électriques.

		<ul style="list-style-type: none"> - 800 € pour l'évacuation de déchets. - 330 € pour la remise en conformité des portes coupe-feu. - 173.79 € pour le changement des pneus du véhicule de service. - 625 € pour le nettoyage des climatiseurs. - 467 € pour le remplacement de la pompe de relevage d'un climatiseur. - 760.42 € pour le changement du préchauffeur du groupe électrogène. - 234.6 € pour le changement des panneaux de tarification.
<p>Parc Portail Coucou</p>	<p>8 559,42€</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 226,8 € pour le changement des panneaux de tarification. - 912.01 € pour l'achat du nécessaire de nettoyage. - 860.7 € pour l'achat de réglettes. - 333.37 € pour de la surveillance sécurité. - 193.9 € pour le remplacement d'un DI. - 725 € pour l'achat des tickets de parking. - 410,95 € pour l'achat de néons. - 336.45 € pour la recharge des extincteurs. - 1188 € pour le paramétrage des bornes de recharges électriques. - 650 € pour l'évacuation de déchets. - 259.49 € pour l'achat d'un disjoncteur à remplacer dans le TGBT. - 1 357.5 € pour l'achat de néons et de réglettes. - 230 € pour l'achat de badges d'abonnements. - 291.75 € pour l'achat de matériel électriques. - 155 € pour le changement d'une cellule du portail automatique d'entrée.

		<ul style="list-style-type: none">- 234.6 € pour le changement des panneaux de tarification.- 193.9 € pour le changement d'un détecteur incendie.
Voirie	2 297 €	<ul style="list-style-type: none">- 1 054 € pour l'achat de deux tirelires.- 1 243 € pour l'achat de diverses pièces

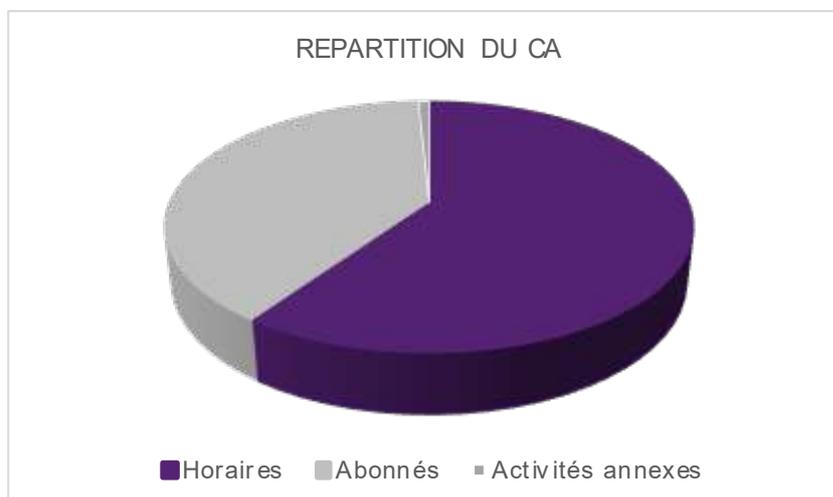
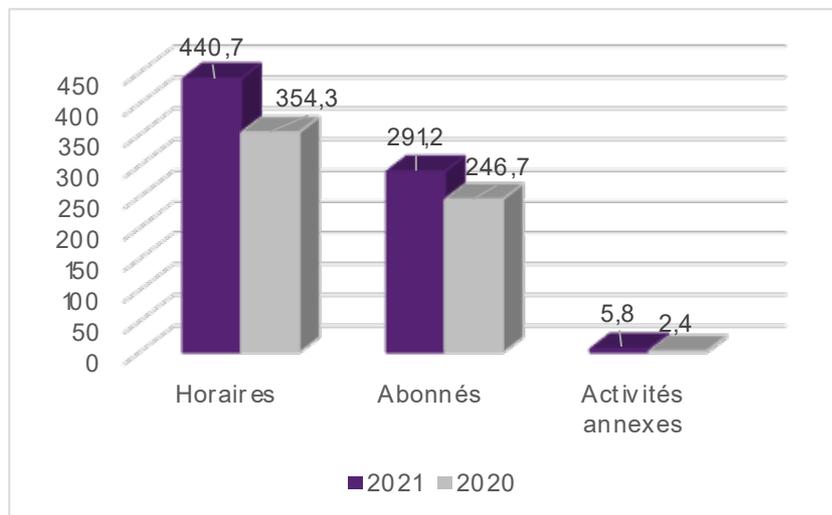
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EMPERI

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 est de 737,7 K€ HT, réparti comme suit :

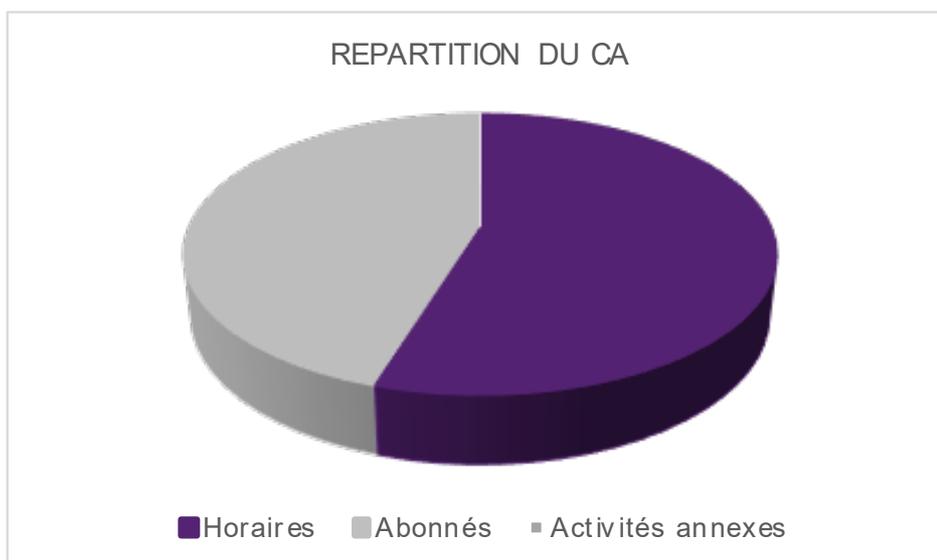
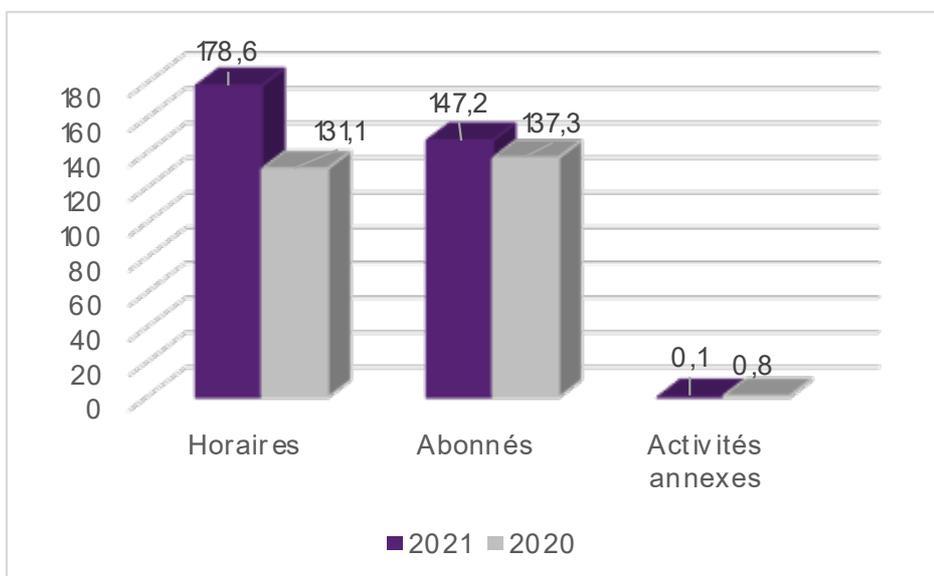
Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2021	440,7	291,2	5,8	737,7
2020	354,3	246,7	2,4	603,4
ECART	24%	18%	142%	22%
REPARTITION DU CA	60%	39%	1%	



PORTAIL COUCOU

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 est de 325,9 K€ HT, réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2021	178,6	147,2	0,1	325,9
2020	131,1	137,3	0,8	269,2
ECART	36%	7%	-88%	21%
REPARTITION DU CA	55%	45%	0%	

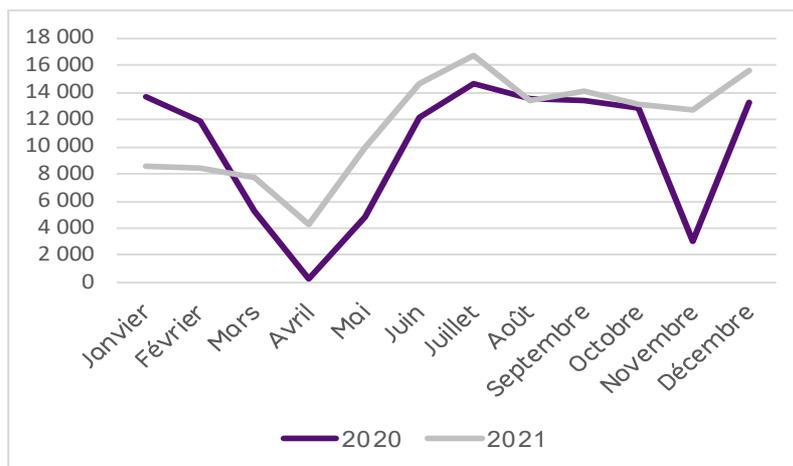


B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentations horaires

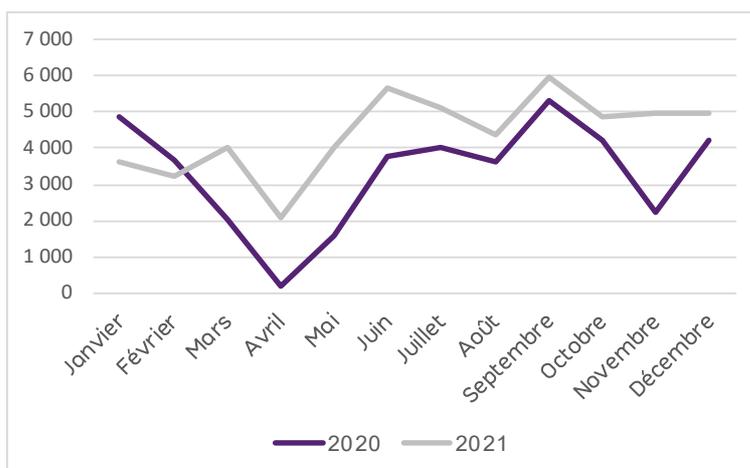
EMPERI

	2020	2021	ECART
Janvier	13 671	8 496	-37,85%
Février	11 832	8 428	-28,77%
Mars	5 302	7 749	46,15%
Avril	276	4 247	1438,77%
Mai	4 776	10 005	109,48%
Juin	12 108	14 691	21,33%
Juillet	14 584	16 688	14,43%
Août	13 586	13 443	-1,05%
Septembre	13 344	14 075	5,48%
Octobre	12 859	13 179	2,49%
Novembre	3 038	12 716	318,56%
Décembre	13 202	15 580	18,01%
Total	118 578	139 297	17,47%



PORTAIL COUCOU

	2020	2021	ECART
Janvier	4 872	3 644	-25,21%
Février	3 686	3 250	-11,83%
Mars	2 040	4 032	97,65%
Avril	206	2 082	910,68%
Mai	1607	3 998	148,79%
Juin	3 778	5 677	50,26%
Juillet	4 004	5 127	28,05%
Août	3 637	4 353	19,69%
Septembre	5 321	5 962	12,05%
Octobre	4 211	4 875	15,77%
Novembre	2 221	4 982	124,31%
Décembre	4 242	4 958	16,88%
Total	39 825	52 940	32,93%



b) Chiffres d'affaires horaires HT à la place

EMPERI

Année	Chiffres d'affaires HT à la place
2020	674,86 €
2021	839,43 €

PORTAIL COUCOU

Année	Chiffres d'affaires HT à la place
2020	362,15 €
2021	493,37 €

c) Sorties gratuites

EMPERI

	2020	2021	ECART
Janvier	159	49	-69,18%
Février	221	52	-76,47%
Mars	59	77	30,51%
Avril	13	43	230,77%
Mai	41	81	97,56%
Juin	82	98	19,51%
Juillet	147	124	-15,65%
Août	61	127	108,20%
Septembre	83	104	25,30%
Octobre	102	98	-3,92%
Novembre	44	114	159,09%
Décembre	3272	4438	35,64%
Total	4284	5405	26,17%

PORTAIL COUCOU

	2020	2021	ECART
Janvier	5 006	5 284	5,55%
Février	3 049	3 880	27,25%
Mars	1 386	4 695	238,74%
Avril	191	2 171	1036,65%
Mai	504	4 439	780,75%
Juin	2 486	5 013	101,65%
Juillet	1 209	1 759	45,49%
Août	1 015	1 049	3,35%
Septembre	5 559	5 623	1,15%
Octobre	3 729	4 321	15,88%
Novembre	5 172	4 363	-15,64%
Décembre	5 475	5 514	0,71%
Total	34 781	48 111	38,33%

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

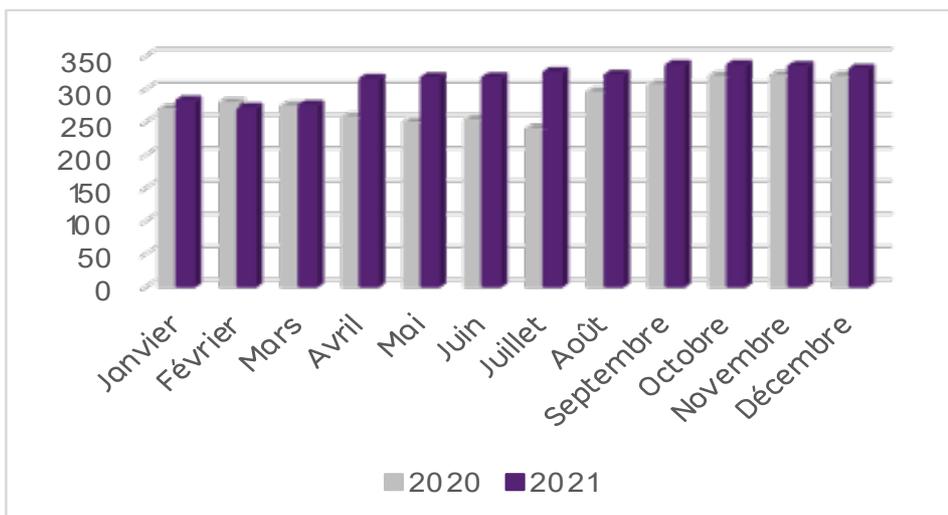
a) Fréquentations moyenne mensuelle abonnés

EMPERI

	2020	2021	ECART
Janvier	468	478	2,1%
Février	467	477	2,1%
Mars	463	481	3,9%
Avril	442	475	7,5%
Mai	436	481	10,3%
Juin	429	487	13,5%
Juillet	416	481	15,6%
Août	428	478	11,7%
Septembre	439	485	10,5%
Octobre	458	488	6,6%
Novembre	454	490	7,9%
Décembre	456	494	8,3%
Moyenne	446	483	8,2%



	20 20	20 21	ECART
Janvier	269	282	4,8 %
Février	279	271	-2,9%
Mars	274	275	0,4%
Avril	257	315	22,6%
Mai	249	317	27,3%
Juin	253	317	25,3%
Juillet	239	325	36,0%
Août	295	321	8,8 %
Septem bre	306	336	9,8 %
Octobre	319	336	5,3%
Novembre	320	334	4,4%
Décem bre	319	330	3,4%
Moyenne	282	313	11,2%



b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Le matériel de péage ne nous permet pas de fournir ces données.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Vous trouverez ci-dessous le détail des autres éléments du chiffre d'affaires et autres produits :

EMPERI :

Activité annexe 5,7k€ repartit comme suit :

- 2 panneaux publicitaire Clear Channel pour une redevance de 1,3 k€ reliquat 2020
- 2 panneaux publicitaire Clear Channel pour une redevance de 3,2 K€ pour 2021
- Chiffres d'affaires des bornes de recharges VL électrique de 1,1 K€ pour 2021
- Encaissement de consignes de badge 0,1 K€

Autres produits 1,8K€ repartit comme suit :

- Remboursement d'un sinistre pour 1,8 K€

PORTAIL COUCOU :

Activité annexe 0.6k€ repartit comme suit :

- 2 panneaux publicitaire Clear Channel pour une redevance de 0.2 k€
- Chiffres d'affaires des bornes de recharges VL électrique de 0,3 K€
- Encaissement de consignes de badge 0,1 K€

Autres produits 0,8K€ repartit comme suit :

- Cession du scooter pour 0,05 K€
- Remboursement d'un sinistre pour 0,75 K€

VOIRIE :

Autres produits 11,9 K€ repartit comme suit :

- Remboursement de charges pour 1,2 K€
- Matériel pour revente 10,7 K€

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

EMPERI AVEC SORTIES GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	3,46 €
2021	3,65 €

EMPERI HORS SORTIES GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	3,58 €
2021	3,79 €

PORTAIL COUCOU AVEC SORTIES GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	2,10 €
2021	2,12 €

PORTAIL COUCOU HORS SORTIES GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	3,95 €
2021	4,05 €

b) Répartition des modes de paiement des horaires

EMPERI

Année	Amex	Espèces	Chèques	CB	Total GR	OPnGO	LIBER' T
2021	0.0%	3.7%	1.1%	57.5%	1.6%	0.4%	35.6%
2020	0.0%	4.4%	1.1%	60.5%	2.0%	0.4%	31.7%

PORTAIL COUCOU

Année	Amex	Espèces	Chèques	CB	Total GR	OPnGO	LIBER' T
2021	0,0%	4.4%	1,2%	66,8%	1.6%	0,5%	25.3%
2020	0,0%	5.1%	1.9%	66.8%	4,7%	0,3%	21.3%

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur tous les parcs Indigo de Salon de Provence.

b) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- La mise en place du badge Liber't en sortie ;
- La mise en place du paiement NFC ;
- La lecture de plaques minéralogiques ;
- Le paiement via l'application OpnGo



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Empéri et Portail Coucou sont conformes à la norme accessibilité.

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des parkings.

Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

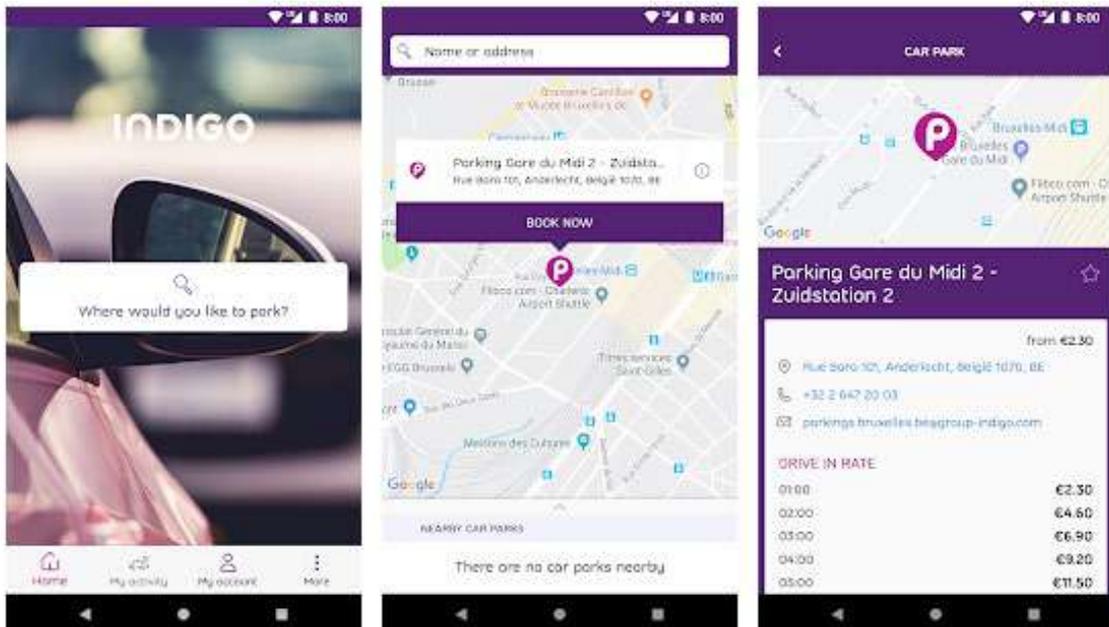
c) Services digitaux

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- o Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- o Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- o Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Abonnement Flexigo
Durée de stationnement : 1 mois	Durée de stationnement : 3 mois	Durée de stationnement : 12 mois	Durée de stationnement : Libre
Paiement unique lors de la souscription	Paiement unique lors de la souscription	Paiement unique lors de la souscription	Engagement : 3 mois
			Prélèvements mensuels automatiques

RADIO INDIGO

The screenshot shows the Radio Indigo interface. On the left is the 'RADIO INDIGO' logo. The main area features the 'INDIGO' logo at the top, a play button icon with the text 'ÉCOUTEZ EN DIRECT', a central image of a portrait of Joseph Haydn, and the text 'SYMPHONIE N° 104 - 3ÈME MOUVEMENT - HAYDN'. To the right of the portrait is a volume slider and a 'Partager ce morceau sur' button with social media icons for Facebook and Twitter. The interface is flanked by two speaker icons.

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



B. RECLAMATIONS CLIENTS



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - Tour Voltaire - 1 place des Degrés - 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.com à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2021, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Empéri et Portail Coucou, 316 demandes dont la répartition est la suivante :

- Renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 279
- Incidents techniques (défaut péage, ...) : 5
- Divers (objets perdus, ...) : 10
- Réclamations, remarques, suggestions : 22

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 6 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes répartis sur Empéri et Portail Coucou.
- o 2 autos-laveuse (1 à l'Empéri et 1 sur Portail Coucou) et 1 balayeuse (Portail Coucou).
- o Plusieurs PC de gestion équipés du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet (présent sur chaque site).
- o 1 local de stockage pour les pièces détachées située à l'Empéri (lisses de barrières, consommables, tickets...).
- o 1 atelier dédié à la voirie.
- o 1 souffleur pour nettoyer les équipements (basé à l'Empéri).
- o 1 booster pour venir en aide aux clients (situé sur le site Empéri).
- o 2 locaux pour les produits d'entretien (1 à l'Empéri et 1 à Portail Coucou).
- o 1 local archive qui se trouve à l'Empéri.
- o 1 coffre au parc Empéri.
- o L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques est stocké au parc Empéri (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.).
- o 1 SAMEX (pour réaliser les rondes sécurité et les rondes confort clientèle).
- o 1 téléphone portable pour la voirie.
- o 1 téléphone portable pour la responsable de site.

EMPERI

Empéri					
Environnement	Niveau 1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Rampe d'entrée	1	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	1 situé l'entrée du parc				
Escalier	2	2	2	2	2
Ascenseur	1	1	1		
Allée de circulation	1	1	1	1	1
Equipements	Niveau 1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Borne d'entrée	2				
Borne de sortie	2				
Barrière d'entrée	1				
Barrière de sortie	1				
Borne de recharge électrique	2				
Porte automatique entrée	1				
Porte automatique sortie	1				
Lecteur piéton	1			1	
Caisse automatique	2				
RIA	2	2	2	3	2
Commande pompier	2			1	
Déclencheurs manuels	2	2	2	2	2
Extincteur	10	5	4	2	2
Bac à sable	1	1	1	2	2
Extraction d'air	1	1	1	2	2
Phonie	8			1	
Caméra de surveillance	2	4	4	4	4
Locaux techniques	Niveau 1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Archive/produits d'entretien	1				
TGBT	1			1	
EDF	1				
Pompes de relevage			1		2
Machinerie ascenseur	1				
Compteurs électriques	1				
Groupe électrogène situé à l'extérieur du parking					

PORTAIL COUCOU

Portail Coucou									
Environnement	Niveau PMR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7	Niveau 8
Rampe d'entrée	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	1 à l'entrée du parc								
Escalier		1	1	1	1		1	2	2
Ascenseur									
Allée de circulation	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Equipements	Niveau PMR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7	Niveau 8
Borne d'entrée	2								
Borne de sortie		2							
Barrière d'entrée	1								
Barrière de sortie		1							
Borne de recharge électrique	2								
Porte automatique entrée	1								
Porte automatique sortie		1							
Lecteur de badge	2	2							1
Lecteur piéton	1	1							1
Caisse automatique	1								
Colonne sèche	1	1	1	1	1	1	1		
Commande pompier									
Déclencheur manuels	1	2	1	1	1	2	1		1
Extincteur	1	2	1	1	1	1	1		
Bac à sable	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Extraction d'air									
Phonie	4	3							1
Caméra de surveillance	3	4	1	2	1	2	1	1	1
Locaux techniques	Niveau PMR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7	Niveau 8
Archive/produits d'entretien		1							
TGBT		1							
EDF		1							
Pompes de relevage		1							
Machinerie ascenseur									
Compteurs électriques		1							

d) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2021	32	0	3	8
2020	95	0	2	5

L'équipe Indigo de Salon de Provence est en charge de la sécurité et intervient sur l'ensemble des parcs tous les jours de 06h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 07h00 à 20h00 le samedi. Nous effectuons des rondes régulières et la nuit nous pouvons intervenir sur astreinte.

Durant les manifestations nous réorganisons les journées de travail pour répartir au mieux notre présence sur les événements.

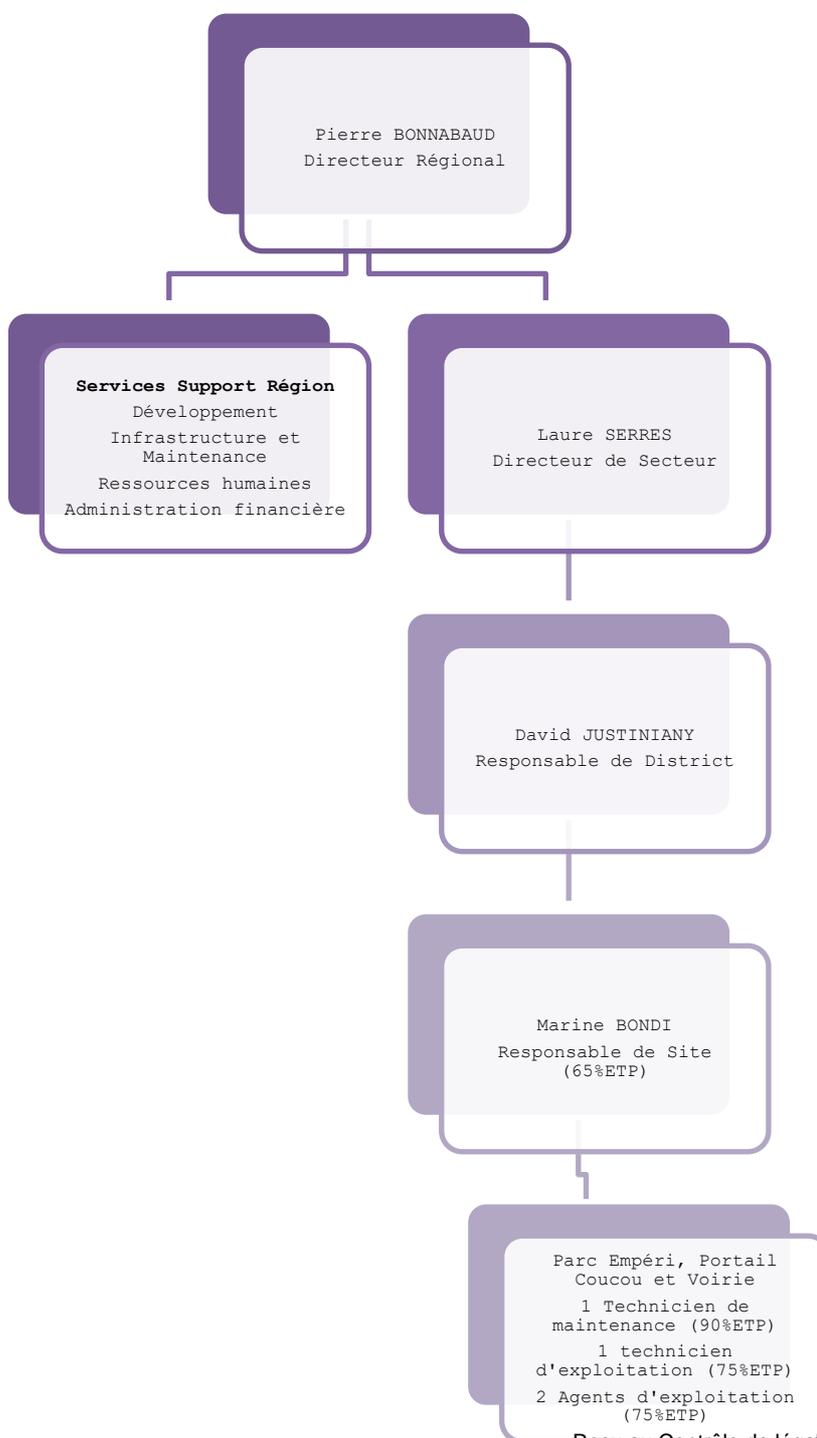
L'équipe d'astreinte est composée de l'ensemble de l'équipe d'exploitation afin de veiller au bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021

1 technicien de maintenance, 1 technicien d'exploitation et 2 agents d'exploitation Indigo sont affectés à la gestion des parcs Empéri, Portail Coucou et de la voirie. L'équipe est encadrée par une responsable de site, Marine BONDI, supervisée par un responsable de district, David JUSTINIANY.

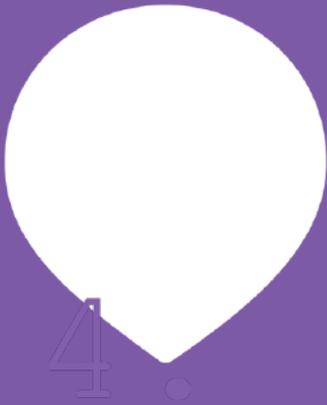
L'ensemble de l'équipe d'exploitation étant mutualisée sur la Ville de Salon de Provence, elle est affectée pour partie sur cette délégation de service public.



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP en € HT
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	26 900 €
Service technique et CRTO	6 607 €
Responsable de Site	29 985 €
Agents d'Exploitation	117 782 €
Total	181 274 €

Concernant les prestations de sécurité, nous avons eu recours à notre prestataire de sécurité pour plus de 80 heures dans l'année visant à mener des actions ponctuelles de gardiennage.



COMPTE-RENDU
FINANCIER DU
SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTES PREVISIONNELS

EMPERI

PARC DE STATIONNEMENT	130104 Salon-de-Provence Emperi
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Budget initial 2022
Horaires parcs	565 700
Abonnés parcs	279 220
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	4 276
Sous Total Chiffre d'Affaires	849 196
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	849 196
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-87 600
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-5 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-7 999
Prestations de Nettoyage	
Prestations de Gardiennage	-1 500
Sous Total Frais de Personnel	-102 099
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-12 600
Entretien : Contrats	-16 500
Electricité, Fluides	-35 600
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-5 000
Location Matériel d'Exploitation	-600
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-70 300
Actions Commerciales	-1 000
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 728
Frais Administratifs et Divers	-2 000
Police d'Assurances	-5 095
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 546
Redevances Aux Concédants	-59 800
Taxes et Versements Assimilés	-20 280
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-4 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 682
Frais Généraux Siège	-57 321
Total Autres Charges d'Exploitation	-169 724
Total Autres Charges d'Exploitation	-169 724
Total Charges d'Exploitation	-357 851
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-187 088
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-187 088
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-187 088
EBIT	304 257
Frais Financiers	-9 778
Total Frais Financiers	-9 778
Total Frais Financiers	-9 778
Resultat Net avant Impot Parc	294 479

PORTAIL COUCOU

PARC DE STATIONNEMENT	130105 Salon-de-Provence Portail Coucou
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Police d'Assurances	-1 891
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 575
Redevances Aux Concédants	-22 200
Taxes et Versements Assimilés	-8 982
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-2 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-6 932
Frais Généraux Siège	-21 269
Total Autres Charges d'Exploitation	-67 849
Total Autres Charges d'Exploitation	-67 849
Total Charges d'Exploitation	-180 553
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-188 819
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-188 819
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-188 819
EBIT	-54 277
Frais Financiers	-11 112
Total Frais Financiers	-11 112
Total Frais Financiers	-11 112
Resultat Net avant Impot Parc	-65 389

VOIRIE

PARC DE STATIONNEMENT	130103 Salon-de-Provence Voirie
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Budget initial 2022
Horaires parcs	
Abonnés parcs	
Voirie	528 506
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	
Sous Total Chiffre d'Affaires	528 506
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	528 506
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-47 000
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 699
Personnel Intérimaire d'Exploitation	
Prestations de Nettoyage	
Prestations de Gardiennage	
Sous Total Frais de Personnel	-49 699
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 499
Entretien : Contrats	-41 800
Electricité, Fluides	
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-300
Location Matériel d'Exploitation	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-62 599
Actions Commerciales	
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	
Frais Administratifs et Divers	-1 000
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-1 000
Total Charges Directes d'Exploitation	-113 298
Police d'Assurances	-1 057
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	
Redevances Aux Concédants	
Taxes et Versements Assimilés	-9 720
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 627
Frais Généraux Siège	-35 674
Total Autres Charges d'Exploitation	-58 078
Total Autres Charges d'Exploitation	-58 078
Total Charges d'Exploitation	-171 376
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-72 210
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-72 210
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-72 210
EBIT	284 920
Frais Financiers	-781
Total Frais Financiers	-781
Total Frais Financiers	-781
Resultat Net avant Impot Parc	284 139

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

EMPERI

PARC DE STATIONNEMENT	130104 Salon-de-Provence Emperi
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Horaires parcs	354 297	440 669	86 372	24,4%
Abonnés parcs	246 670	291 190	44 520	18,0%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	2 384	5 777	3 393	142,3%
Sous Total Chiffre d'Affaires	603 351	737 636	134 285	22,3%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	1	1 783	1 782	178200,0%
Sous Total Autres Produits	1	1 783	1 782	178200,0%
Total Produits d'Exploitation	603 352	739 419	136 067	22,6%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-70 530	-74 229	-3 699	5,2%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 458	-2 968	1 490	-33,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-28 149	-33 050	-4 901	17,4%
Prestations de Nettoyage		-1 753	-1 753	
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	-103 137	-112 000	-8 863	8,6%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-10 266	-14 826	-4 560	44,4%
Entretien : Contrats	-14 091	-17 160	-3 069	21,8%
Electricité, Fluides	-29 753	-33 746	-3 993	13,4%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-4 993	-5 068	-75	1,5%
Location Matériel d'Exploitation	-963	-2 348	-1 385	143,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-60 066	-73 148	-13 082	21,8%
Actions Commerciales	-663	-573	90	-13,6%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-6 444	-10 292	-3 848	59,7%
Frais Administratifs et Divers	-255	-334	-79	31,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerç.	-7 362	-11 199	-3 837	52,1%
Police d'Assurances	-4 432	-4 862	-430	9,7%
Sinistres		-5 441	-5 441	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 581	-3 688	-107	3,0%
Redevances Aux Concédants	-26 506	-39 872	-13 366	50,4%
Taxes et Versements Assimilés	-20 803	-19 020	1 783	-8,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-339	-18 476	-18 137	5350,1%
Charges de Gros Entretien	-2 025		2 025	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-12 188	-14 458	-2 270	18,6%
Frais Généraux Siège	-49 113	-46 987	2 126	-4,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-118 987	-152 804	-33 817	28,4%
Total Charges d'Exploitation	-289 552	-349 151	-59 599	20,6%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-526	-527	-1	0,2%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-141 027	-147 855	-6 828	4,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-141 553	-148 382	-6 829	4,8%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-141 553	-148 382	-6 829	4,8%
EBIT	172 247	241 886	69 639	40,4%
Frais Financiers	-19 156	-13 229	5 927	-30,9%
Total Frais Financiers	-19 156	-13 229	5 927	-30,9%
Total Frais Financiers	-19 156	-13 229	5 927	-30,9%
Resultat Net avant Impot Parc	153 091	228 657	75 566	49,4%

-
- **Personnel interne au groupe :**
+ 3,7K€ de hausse suite à la reprise d'activité post-Covid et l'arrêt du chômage partiel.
 - **Personnel intérimaire d'exploitation :**
+ 4,9K€ de hausse de frais de personnel intérimaire lié à l'absentéisme.
 - **Entretien : interventions techniques et fournitures :**
+ 4,6K€ de hausse par rapport à 2020, due au paramétrage des bornes de recharges pour 1,1K€, 0,4 d'audit de la radio continuité, 2,1K€ de contrôle obligatoire pour la commission de sécurité, et 1K€ pour le changement du préchauffage du Groupe électrogène.
 - **Entretien : Contrats :**
+ 3,1 K€ lié à la fin de garantie du matériel de péage et la mise en place d'un contrat de maintenance
 - **Electricité, fluides :**
+ 4K€ de hausse due en grande partie à la hausse du prix de l'électricité
 - **Collectes de fonds et traitements bancaires :**
+ 3,8K€ dû à la reprise d'activité (hausse du nombre de paiement par carte bancaire)
 - **Sinistres :**
+ 5,4K€, due à deux sinistres causés par un SDF qui a cassé deux vitres porte coupe-feu pour 2,3K€, et un sinistre sur une borne de sortie endommagé par un client 3,1K€

PORTAIL COUCOU

PARC DE STATIONNEMENT	130105 Salon-de-Provence Portail Coucou
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	131 289	178 633	47 344	36,1%
Abonnés parcs	137 337	147 201	9 864	7,2%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	791	662	-129	-16,3%
Sous Total Chiffre d'Affaires	269 417	326 496	57 079	21,2%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits		770	770	
Sous Total Autres Produits	0	770	770	0,0%
Total Produits d'Exploitation	269 417	327 266	57 849	21,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-56 398	-77 332	-20 934	37,1%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-255	-157	98	-38,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage		-168	-168	
Sous Total Frais de Personnel	-56 653	-77 657	-21 004	37,1%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-6 521	-8 615	-2 094	32,1%
Entretien : Contrats	-5 351	-10 285	-4 934	92,2%
Electricité, Fluides	-8 556	-14 566	-6 010	70,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 418	-2 524	-106	4,4%
Location Matériel d'Exploitation	-216	-91	125	-57,9%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-23 062	-36 081	-13 019	56,5%
Actions Commerciales	-358	-658	-300	83,8%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 806	-6 789	-2 983	78,4%
Frais Administratifs et Divers	-135	-20	115	-85,2%
Police d'Assurances	-1 765	-2 052	-287	16,3%
Sinistres		-2 125	-2 125	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 602	-1 632	-30	1,9%
Redevances Aux Concédants	-11 835	-17 653	-5 818	49,2%
Taxes et Versements Assimilés	-11 663	-10 653	1 010	-8,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	-152	-37	115	-75,7%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-5 442	-6 399	-957	17,6%
Frais Généraux Siège	-21 930	-20 798	1 132	-5,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-54 389	-61 349	-6 960	12,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-54 389	-61 349	-6 960	12,8%
Total Charges d'Exploitation	-138 403	-182 554	-44 151	31,9%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-170 513	-179 644	-9 131	5,4%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-170 513	-179 644	-9 131	5,4%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-170 513	-179 644	-9 131	5,4%
EBIT	-39 499	-34 932	4 567	-11,6%
Frais Financiers	-23 449	-15 928	7 521	-32,1%
Total Frais Financiers	-23 449	-15 928	7 521	-32,1%
Total Frais Financiers	-23 449	-15 928	7 521	-32,1%
Resultat Net avant Impot Parc	-62 948	-50 860	12 088	-19,2%

COMMENTAIRES

-
- **Personnel interne au groupe :**
+ 21K€ de hausse suite à la reprise d'activité post-Covid et l'arrêt du chômage partiel.

 - **Entretien : Contrats :**
+ 4,9K€ lié à la fin de garantie du matériel de péage et la mise en place d'un contrat de maintenance

 - **Electricité, fluides :**
+ 6K€ de hausse due en grande partie à la hausse du prix de l'électricité et d'une facture de 2020 passée sur 2021.

 - **Collectes de fonds et traitements bancaires :**
+ 2,9K€ dû à la reprise d'activité (hausse du nombre de paiement par carte bancaire)

 - **Sinistres :**
+ 2,1K€ du au remplacement du panneau d'entrée à cause du vent violent pour 0,6K€ et d'un sinistre en borne de sortie 1,5K€.

VOIRIE

PARC DE STATIONNEMENT	130103 Salon-de-Provence Voirie
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Police d'Assurances	-1 059	-1 067	-8	0,8%
Sinistres		-3 636	-3 636	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-65		65	-100,0%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-14 336	-12 316	2 020	-14,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1	-440	-439	43900,0%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-10 691	-10 458	233	-2,2%
Frais Généraux Siège	-43 081	-33 989	9 092	-21,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-69 233	-61 906	7 327	-10,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-69 233	-61 906	7 327	-10,6%
Total Charges d'Exploitation	-166 582	-134 776	31 806	-19,1%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-10 280	-13 141	-2 861	27,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 280	-13 141	-2 861	27,8%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 280	-13 141	-2 861	27,8%
EBIT	352 385	397 540	45 155	12,8%
Frais Financiers	-1 278	-974	304	-23,8%
Total Frais Financiers	-1 278	-974	304	-23,8%
Total Frais Financiers	-1 278	-974	304	-23,8%
Resultat Net avant Impot Parc	351 107	396 566	45 459	12,9%

COMMENTAIRES

- Entretien : interventions techniques et fournitures :
 - 15,3K€ de baisse due aux pannes de lecteur carte bancaire beaucoup moins fréquentes.

- **Entretien : Contrat :**

- 11,8K€ de baisse due à la non-facturation d'une partie du contrat de maintenance en 2021, reportée sur l'année 2022

- **Sinistres :**

+ 3,6 K€ due à du vandalisme

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

PARC DE STATIONNEMENT	SALON DE PROVENCE
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	SAPM
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021/ 2020 en valeur	2021/ 2020 en %
Horaires parcs	485 586	619 302	133 716	27,5%
Abonnés parcs	384 007	438 391	54 384	14,2%
Voirie	529 247	533 574	4 327	0,8%
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	3 175	6 439	3 264	102,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 402 015	1 597 706	195 691	14,0%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	1	14 436	14 435	1443500,0%
Sous Total Autres Produits	1	14 436	14 435	1443500,0%
Total Produits d'Exploitation	1 402 016	1 612 142	210 126	15,0%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-154 301	-181 274	-26 973	17,5%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-6 857	-5 610	1 247	-18,2%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-28 149	-33 050	-4 901	17,4%
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	-1 921	-1 921	
Sous Total Frais de Personnel	-189 307	-221 855	-32 548	17,2%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-34 368	-25 738	8 630	-25,1%
Entretien : Contrats	-69 567	-65 757	3 810	-5,5%
Electricité, Fluides	-38 312	-48 312	-10 000	26,1%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-7 441	-7 592	-151	2,0%
Location Matériel d'Exploitation	-1 232	-2 455	-1 223	99,3%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-150 920	-149 854	1 066	-0,7%
Actions Commerciales	-1 021	-1 231	-210	20,6%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 250	-17 081	-6 831	66,6%
Frais Administratifs et Divers	-430	-401	29	-6,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-11 701	-18 713	-7 012	59,9%
Total Charges Directes d'Exploitation	-351 928	-390 422	-38 494	10,9%
Police d'Assurances	-7 256	-7 981	-725	10,0%
Sinistres	0	-11 202	-11 202	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 248	-5 320	-72	1,4%
Redevances Aux Concédants	-38 341	-57 525	-19 184	50,0%
Taxes et Versements Assimilés	-46 802	-41 989	4 813	-10,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-492	-18 953	-18 461	3752,2%
Charges de Gros Entretien	-2 025	0	2 025	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-28 321	-31 315	-2 994	10,6%
Frais Généraux Siège	-14 124	-10 1774	12 350	-10,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-242 609	-276 059	-33 450	13,8%
Total Charges d'Exploitation	-594 537	-666 481	-71 944	12,1%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-526	-527	-1	0,2%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-321 820	-340 640	-18 820	5,8%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-322 346	-341 167	-18 821	5,8%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-322 346	-341 167	-18 821	5,8%
EBIT	485 133	604 494	119 361	24,6%
Frais Financiers	-43 883	-30 131	13 752	-31,3%
Total Frais Financiers	-43 883	-30 131	13 752	-31,3%
Total Frais Financiers	-43 883	-30 131	13 752	-31,3%
Resultat Net avant Impot Parc	441 250	574 363	133 113	30,2%

III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE

Conformément au contrat de délégation de service public, vous trouverez ci-dessous la formule de calcul de la redevance pour l'année 2021.

VILLE DE SALON DE PROVENCE

DETERMINATION DE LA REDEVANCE VILLE

ANNEE : 2021

(art. 2 de l'avenant n° 4 à la convention de concession du 18 juin 1991)
 (art. 3-2 de l'avenant n°6 du traité de concession et convention du 18-06-1991)
 (art. 3-1 de l'avenant n°8 du 28 juin 2010 au traité de concession et convention du 18-06-1991)
 (articles 1.12 et 1.2 de l'avenant n° 9 du traité de concession du 18-06-1991)

COEFFICIENT D'INDEXATION :

$$K = 0,15 + 0,45 (EBIQ / EBIQ_0) + 0,40 (S / S_0)$$

EBIQ ₀ =	97,9	valeur janvier 2005				
10534841	156,9	valeur novembre 2021 (parution : 22/12/21)				
	125,9	coefficient de raccordement 2004 =	1,0308	123,7	juillet 2004	
				120,0	janvier 2003	
		coefficient de raccordement 2008 =	1,0149	102,2	décembre 2004	
				100,7	juillet 2004	
		coefficient de raccordement (a) =	1,0462			
		coefficient de raccordement (b) =	1,1276			
		coefficient de raccordement (c) =	1,0564			
S ₀ =	369,4	valeur janvier 2003 (salaire région PACA : PRO)				
S =	589,8	valeur Aout 2021 (parution : 29/12/21)				
K	=	0,15	+	0,721189	+	0,638657

$$K (2021) = 1,509846$$

REDEVANCE :

Détermination du seuil indexé (en €uros)

R =	450 000	x	K =	0%
R =	679 431			
R >	450 000	x	K =	15%
R >	679 431			

Chiffre d'affaire 2021 (en €uros)

REALISE

EMPERI	737 636
PORTAIL COUCOU	326 496
R =	1 064 132

Détermination de la redevance

$$(R - S) = 384 702$$

$$R_v = 384 702 \times 15\%$$

Rv (2021)	57 705
-----------	--------

Répartition de la redevance par parc

EMPERI	0,69	40 000,19
PORTAIL COUCOU	0,31	17 705,08
	1,00	57 705,27

IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE

Vous trouverez en annexe 4, les comptes annuels de la société délégataire.



ANNEXES

- Annexe 1 :** Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel
- Annexe 2 :** Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 3 :** Inventaires détaillés des biens
- Annexe 4 :** Comptes annuels de la société délégataire

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2021)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC SALON DE PROVENCE VOIRIE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute ou 31/12/2021	Cumul Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette Comptable au 31/12/2021
01/01/1993	CONCESSION SALON VOIRIE	217 892	-210 150	7 742
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	217 892	-210 150	7 742
01/11/1999	HORODATEURS	334 025	-334 025	0
01/11/1999	SCELLEMENTS HORODATEURS	10 167	-10 167	0
19/01/2004	MARQUAGE SOL,SCELLEMENT HORO,FOURN/POSE POTEA	24 528	-24 528	0
26/01/2004	STELIOS	30 503	-30 503	0
09/11/2018	HORODATEUR	1 034	-741	294
01/01/2019	TIRELIRES HORODATEUR	601	-424	176
13/07/2021	Prestation ponctuelle et travaux horodateurs	1 174	-319	855
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	402 032	-400 707	1 325
20/09/2016	TRAVAUX DE MARQUAGE- PEINTURE	4 320	-3 495	825
30/11/2018	MARQUAGE AU SOL	5 070	-3 611	1 459
31/10/2019	MARSOL-CO-130103	4 812	-3 053	1 759
09/12/2021	Prestation et travaux marquage au sol	2 490	-116	2 374
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	16 692	-10 275	6 417
TOTAL	BIENS DE RETOUR	636 616	-621 132	15 484
18/11/1999	CHARIOTS DE COLLECTE STELIO	2 464	-2 464	0
01/01/2002	TRIEUSE DE PIECES	4 198	-4 198	0
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	6 662	-6 662	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	6 662	-6 662	0
TOTAL	130103 SALON DE PROVENCE VOIRIE	643 278	-627 794	15 484

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC SALON DE PROVENCE EMPERI

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette Comptable au 31/12/2021
01/01/1993	CONCESSION EMPERI	278 661	-268 810	9 851
25/02/2020	F50-DESAMANTAGE	1 380		1 380
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	280 041	-268 810	11 231
20/04/2004	TRX VIDEO SURVEILLANCE EMPERI	9 752	-9 752	0
04/05/2004	UNITE PILOTAGE EMPERI	3 125	-2 911	214
29/07/2004	RENOV SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE	29 467	-29 467	0
01/01/2007	SANTERNE	4 718	-4 718	0
30/10/2008	MISE PLACE DISPOSITIF VIDEOSURVEILLANCE	6 383	-5 830	553
01/03/2010	MISE EN PLACE LECTEUR DE PROXIMITE	1 131	-1 131	0
01/01/2011	PROTECTION MECANIQUE BLOC SECOURS	4 254	-4 254	0
24/09/2011	MISE EN PLACE TELEALARME EN CABINE	2 332	-2 332	0
01/01/2013	REPL SYSTEME ENREGISTREUR VIDEO	3 916	-3 916	0
01/11/2013	MIGRATION DES FLUX MONETIQUES	3 215	-3 215	0
27/05/2015	POMPE SUBMERSIBLE EN FONTE	2 849	-2 396	453
01/01/2016	CAISSE AUTOMATIQUE	56 159	-23 687	32 472
01/01/2016	EQUIPEMENT SORTIE	41 202	-34 112	7 091
01/01/2016	EQUIPEMENT D'ENTREE	28 611	-46 494	-17 883
01/01/2016	1 LECTEUR PIETON	9 001	-7 452	1 549
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	8 037	-6 654	1 383
01/01/2016	SET UP INGENICO	2 155	-2 155	0
06/04/2017	CONFIGURATION ET RACCORDEMENT CNTO	1 511	-1 196	315
29/08/2018	VIDEOSURVEILLANCE	6 398	-4 659	1 738
01/01/2019	KIT RENFORCEMENT SERRURE PEAGE	2 010	-1 420	590
10/09/2021	Mise en conformité radiocontinuité	24 853	-4 917	19 936
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	251 081	-202 671	48 409
27/11/2000	Rempl du 1301	12 958	-12 958	0
01/01/2004	RENFORCEMENT ECLAIRAGE EMPERI	52 450	-52 450	0
01/01/2004	RENFORCEMENT ECLAIRAGE EXTENSION EMPERI	18 000	-18 000	0
18/10/2004	BANQUE D'ACCUEIL EMPERI	3 940	-3 940	0
01/01/2005	FABRICATION/POSE PORTE METALLIQUE	2 475	-2 475	0
28/09/2005	PEINTURE NIVEAU -1	30 470	-30 470	0
18/10/2005	MISE A NIVEAU INSTALLATION ANALYSE CO	2 094	-2 094	0
29/09/2006	TRAVAUX D'ELECTRICITE	2 800	-2 800	0
30/09/2006	TRAVAUX AMENAGT BUREAU EMPERI	2 095	-2 095	0
12/10/2006	TRAVAUX AMENAGT LOCAL EMPERI	8 750	-8 750	0
15/12/2006	MISE EN PEINTURE	30 000	-30 000	0
15/12/2006	SEPT RESINE	2 000	-2 000	0
30/06/2007	REFECTION COMPLETE ECLAIRAGE EMPERI	23 520	-23 520	0
31/07/2007	PEINTURE NIVEAU -2	24 892	-23 932	961
09/02/2009	FABRICATION & POSE PORTE PIETON & GRILLE	4 500	-4 103	397
01/01/2010	FOURNIT/POSE DE 3 PORTES VISTA	9 360	-8 478	882
11/05/2010	REPL CLIMATISATION DE L'ACCUEIL	1 210	-1 210	0
01/01/2011	MISE AUX NORMES SAE 2010 ASCENSEURS	5 230	-4 697	533
01/10/2014	BAIES INFORMATIQUE LOCAL ACCUEIL	1 685	-1 436	248
01/10/2014	MACONNERIE/METALLERIE	75 311	-64 209	11 102
01/10/2014	FRABRICATION MAINS COURANTES	8 722	-7 437	1 286
01/10/2014	AMENAGEMENT ACCUEIL ET LOCAUX PERSONNEL	5 646	-4 816	830
01/10/2014	ASC MISE EN PLACE PLAFOND ET CONFORMITE	8 906	-7 570	1 336
01/10/2014	CLIM ACCUEIL BUREAU-CAISSON VENTILATION	6 371	-5 432	939
01/10/2014	REPL APPAREILS ECLAIRAGES	45 025	-38 387	6 637
01/10/2014	TRANSFERT INST RESEAUX ET VPN	3 861	-3 292	569
01/10/2014	MISE EN SERVICE- PARAMETRAGE BORNE SORTI	14 940	-12 738	2 202
01/10/2014	PORTES BASCULANTE SORTIE	28 324	-24 112	4 211
01/10/2014	POSE PORTES DE SORTIE	5 322	-4 533	792
01/10/2014	MISE EN PEINTURE NIV1/2 -CAGES ESCALIERS	303 946	-258 752	45 194
01/10/2014	PANNEAUX DE SIGNALISATION	3 577	-3 049	527
01/10/2014	CREATION ET MISE EN PLACE TOTEM	4 796	-4 089	707
14/07/2015	FOURNIT ET POSE TOLE PLANE GALVARISEE	1 350	-1 132	218
20/07/2015	130104 SIGNALISATION	247	-207	40
07/10/2015	130104 AMENAGEMENTS NORMES PMR	1 835	-1 530	306
01/01/2016	PORTES AUTOMATIQUES VEHICULES	22 918	-18 378	3 820
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
21/03/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	2 266	-1 864	402
09/06/2016	INSTALLATION ELECTRIQUE	3 356	-2 741	614
09/06/2016	INSTALLATION ELECTRIQUE	4 230	-3 456	775
09/06/2016	ARMOIRE DE VENTILATION	5 808	-4 745	1 063
09/06/2016	ARMOIRE DE VENTILATION	4 600	-3 758	842
30/05/2016	PORTE COUPE FEU	2 619	-2 129	492
11/07/2016	DIVERS MACONNERIE	1 005	-819	186
26/07/2016	COMANDE POMPIER SSI	1 904	-1 549	355
02/08/2016	DIVERS MACONNERIE	1 515	-1 231	284
23/09/2016	VENTOUSES SUR PORTES COUPE-FEU	1 183	-957	226
23/09/2016	REMISE EN ETAT PORTES COUPE-FEU	2 710	-2 192	518
23/09/2016	TRAVAUX DE PEINTURE	3 848	-3 112	736
13/10/2016	SIGNALISATION DYNAMIQUE	732	-591	141
27/10/2016	REMPLACEMENT PANNEAU	1 089	-878	211
01/01/2017	DIVERS MACONNERIE	2 956	-2 366	590
01/01/2017	DIVERS MACONNERIE	1 700	-1 361	339
01/01/2017	AMENAGEMENT ASCENSEUR	7 283	-5 829	1 454
01/01/2017	CENTRALE DETECTION INCENDIE	38 751	-31 016	7 735
31/01/2017	CENTRALE DETECTION INCENDIE	4 800	-3 829	971
16/02/2017	DIVERS MACONNERIE	11 790	-2 306	2 404
09/03/2017	CHANGEMENT BAIE INFORMATIQUE	3 889	-3 089	800
12/05/2017	INSTALLATION ELECTRIQUE	10 549	-8 315	2 234
27/06/2017	FOURNITURE DETECTION GAZ	9 169	-7 185	1 984
06/06/2018	CREATION LIGNE DEAU SANITAIRE	1 496	-1 109	387
01/01/2019	MODIFICATION VMC CLIMATISATION	1 084	-766	318
01/01/2019	REMPLACEMENT CLIMATISATION	2 147	-1 517	631
31/01/2019	TRAVAUX DE PEINTURE	11 500	-8 056	3 444
24/05/2019	POSE PORTILLONS	5 000	-3 382	1 618
24/06/2019	CHANGEMENT PORTE CABINE	15 200	-10 172	5 028
17/02/2020	DR2-CO-130104	3 690	-2 213	1 477
11/08/2020	PORT-CO-130104	3 585	-1 887	1 698
19/03/2021	Refixation de la tôle du bas de porte sur PCF n°9	480	-185	295
23/04/2021	Prestation ponctuelle et travaux CO/NO	312	-111	201
19/05/2021	Amélioration désenfumage	3 330	-1 100	2 230
20/06/2021	Presto. ponctuelle travaux ascenseur & escalator	1 914	-570	1 344
14/09/2021	Réparation porte piétonne St Michel	496	-95	400
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	961 059	-832 900	128 159
	TOTAL BIENS DE RETOUR	1 492 182	-1 304 382	187 800
30/01/1992	AUTOLAVEUSE DUO 500BS	6 093	-6 093	0
08/01/2001	KARCHER	746	-746	0
08/01/2001	ASPIRATEUR	464	-464	0
02/01/2002	AUTOLAVEUSE	8 583	-8 583	0
31/08/2006	AUTOLAVEUSE BR 1000	14 990	-14 990	0
28/01/2008	TRIEUSE DE PIECES	2 850	-2 850	0
30/06/2008	1 BALISE LIBER-T ACS Q	9 788	-9 788	0
07/03/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
14/07/2015	AUTOLAVEUSE 5680	13 089	-12 091	999
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130104	2 711	-2 711	0
28/04/2017	MATERIEL SAE BOX AXISAT+HM	21 435	-10 033	11 402
01/01/2018	2 BALISES LIBERT	5 900	-2 361	3 539
06/09/2019	FIBRE OPTIQUE	1 190	-276	914
	MATERIEL ENGINs ET GROS OUTILLAGE	91 275	-74 422	16 853
30/04/1998	GROUPE ELECTROGENE HX4000	800	-800	0
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	800	-800	0
06/08/2002	ACCESSOIRES MODER/IMPRIMANTE.	599	-599	0
08/08/2002	PC MISE EN PLACE LOGICIEL GARI	1 308	-1 308	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 907	-1 907	0
01/07/2014	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU	2 912	-2 428	484
29/03/2018	PHOTOCOPIEUR BIZHUB C258	1 826	-763	1 063
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	4 738	-3 191	1 547
	TOTAL BIENS DE REPRISE*	98 721	-80 321	18 400
	TOTAL 130104 SALON DE PROVENCE EMPERI	1 590 902	-1 384 702	206 200

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC SALON DE PROVENCE PORTAIL COUCOU

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute ou 31/12/2021	Cumul Amortissements ou 31/12/2021	Valeur Nette Comptable ou 31/12/2021
15/04/1993	CONCESSION SALON PORTAIL COUCOU	2 925 878	-2 803 058	122 821
15/04/1993	FRAIS FIN INTERCALAIRE PORTAIL COUCOU	154 698	-148 055	6 644
01/10/2014	REMANIEMENT SORTIE DE VEHICULES	38 249	-33 839	4 409
01/01/2018	GROS OEUVRE	34 648	-9 073	25 576
01/01/2018	TRAVAUX ETANCHEITE	11 903	-26 409	-14 506
01/01/2018	REDEVANCE ARCHEOLOGIQUE	11 815	-9 006	2 809
25/02/2020	F50 AMIANTE CDE 201	1 300		1 300
30/03/2021	Travaux de génie civil et gros œuvre	9 990		9 990
07/06/2021	Travaux de génie civil et gros œuvre	2 000		2 000
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	3 190 482	-3 029 440	161 043
23/04/2002	CARTE BANCAIRE TPE	6 123	-6 123	0
22/07/2002	INTERPHONE 5 DIRECTIONS	750	-750	0
20/04/2004	TRX VIDEO SURVEILLANCE PORTAIL	9 900	-9 900	0
10/09/2004	FOURNIS/POSE EQUIP VIDEO SURVEILLANCE	4 900	-4 900	0
28/02/2005	OPTION MATERIEL PEAGE P.COUCOU	65 500	-65 500	0
13/04/2006	FOURNITURE & POSE DE 2 CAMERAS	7 519	-7 519	0
01/03/2010	MISE EN SERVICE D'UN LECTEUR DE PROXIMIT	1 131	-1 131	0
21/09/2010	REALISATION D'UNE INST ALARME INTRUSION	2 008	-2 008	0
02/11/2010	PROTECTION SORTIE TERRASSE	5 848	-5 848	0
04/01/2011	PROTECTION BLOC SECOURS	4 254	-4 254	0
01/01/2013	REEMPL SYSTEME ENREGISTREMENT VIDEO	1 883	-1 883	0
01/11/2013	MIGRATION DES FLUX MONETIQUES	3 215	-3 215	0
01/01/2016	EQUIPEMENT D'ENTREE	24 581	-20 351	4 230
01/01/2016	EQUIPEMENT DE SORTIE	28 750	-23 802	4 948
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	23 670	-19 597	4 074
01/01/2016	1 LECTEUR PIETON	4 748	-3 931	817
01/01/2016	SET UP INGENICO	1 807	-1 807	0
04/03/2016	CAMERA	2 848	-2 346	502
09/06/2016	ECONOMISEUR D ENERGIE	1 534	-1 534	0
01/01/2018	LECTEUR PIETON	6 912	-5 269	1 643
01/01/2018	MATERIEL DE PEAGE	379	-289	90
01/01/2018	INTERPHONES	2 050	-1 562	487
01/01/2018	MISE EN PLACE DE CAMERAS	431	-329	102
21/06/2018	INSTALLATION POME DE RELEVAGE	1 275	-942	333
29/08/2018	VIDEOSURVEILLANCE	6 398	-4 659	1 738
10/11/2020	Curage des réseaux d'eaux pluviales	2 100	-1 002	1 098
31/03/2021	Prestation ponctuelle et travaux SAE	583	-219	364
25/04/2021	Prestation ponctuelle et travaux péage	7 211	-2 549	4 662
18/11/2021	Changement workstation	1 534	-134	1 400
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	229 842	-203 354	26 488
01/04/1998	ILOTS DIRECTIONNELS	4 187	-4 187	0
02/01/2006	PERGOLAS AUX SORTIES PIETONS	12 293	-12 293	0
13/09/2007	REFECTION CUVETTES COLLECTE AVALOIRS	7 200	-7 200	0
19/10/2010	REM EN ETAT ECLAIRAGE DE SECOURS	8 721	-8 721	0
01/07/2014	OPERATIONS REM AU NORMES PMR	4 770	-4 090	680
15/09/2014	REM EN PEINTURE TOTALITE PARC	150 676	-128 679	21 998
01/10/2014	PORTES BASCULANTE DE SORTIE	10 480	-8 922	1 558
01/10/2014	MISE EN PEINTURE NOUVELLE SORTIE	7 667	-6 527	1 140
17/07/2015	RELAMPING ECLAIRAGE	11 886	-9 963	1 923
20/07/2015	130105 SIGNALISATION	247	-207	40
07/08/2015	COMPLT DU RELAMPING ECLAIRAGE	2 210	-1 850	360
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
03/06/2016	PORTE COUPE-FEU	2 365	-1 933	432
30/06/2016	CENTRALE DETECTION INCENDIE	44 000	-35 875	8 125
05/07/2016	DISPOSITIF D'ALARME	872	-711	161
23/09/2016	TRAVAUX DE PEINTURE	7 858	-6 355	1 503
12/05/2017	INSTALLATION ELECTRIQUE	6 197	-4 884	1 312
28/09/2017	TRAVAUX DE PEINTURE	3 250	-2 514	736
01/01/2018	AMENAGEMENT PAYSAGERS	247	-188	59
01/01/2018	MISE EN CONFORMITE PMR	529	-403	126
01/01/2018	TRAVAUX ELECTRIQUES	2 384	-1 817	566
01/01/2018	PORTE ET CLOTURE	1 315	-1 002	312
01/01/2018	PEINTURE	1 686	-1 285	401
01/01/2018	PANNEAUX DE SIGNALETIQUE	75	-58	18
03/10/2019	REFECTION TOITURE PARKING	1 988	-1 278	710
17/02/2020	DR2-CO-130105	3 690	-2 213	1 477
04/03/2020	AME-CO-130105	780	-463	317
02/04/2021	Prestation et travaux peinture	3 750	-1 403	2 347
19/05/2021	mise en conformité joints de dilatations	4 350	-1 437	2 913
19/05/2021	Mise en conformité Portes coupe-feu	5 538	-1 829	3 708
15/11/2021	Signalétique	1 182	-110	1 072
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	316 660	-262 665	53 995
TOTAL	BIENS DE RETOUR	3 736 984	-3 495 459	241 525
06/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
01/01/2016	ANTENNE LIBERT	2 950	-1 771	1 179
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130105	731	-731	0
05/01/2016	AUTOLAVEUSE T5	7 860	-6 726	1 134
28/04/2017	MATERIEL SAE BOX AXISAT	10 943	-5 122	5 821
01/01/2018	1 BALISE LIBERT	4 150	-1 661	2 489
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	30 069	-19 446	10 623
20/04/2000	GRUPE MOTO REDUCTEUR	663	-663	0
29/08/2000	AMPLI/TUNER MAJORCOM	829	-829	0
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	1 492	-1 492	0
28/11/2002	MATERIEL INFORMATIQUE	1 659	-1 659	0
01/12/2005	INSTALLATIONS CISCO SOHO 97/ADSL RJ11	950	-950	0
10/04/2007	ML 450 MICRO TOWER	457	-457	0
13/04/2007	NEC DISPLAY 17IN	163	-163	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 229	-3 229	0
01/01/1992	MOBILIER DE BUREAU IKEA	1 392	-1 392	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 392	-1 392	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	36 182	-25 559	10 623
TOTAL	130105 SALON DE PROVENCE PORTAIL COUCOU	3 773 166	-3 521 018	252 148

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

SOCIETE AUXILIAIRE DES PARCS MEDITERRANEE - SAPM

Société à responsabilité limitée

Tour Voltaire

1 place des Degrés

92800 PUTEAUX LA DEFENSE

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOCIETE AUXILIAIRE DES PARCS MEDITERRANEE - SAPM

Société à responsabilité limitée

Tour Voltaire

1 place des Degrés

92800 PUTEAUX LA DEFENSE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société SOCIETE AUXILIAIRE DES PARCS MEDITERRANEE - SAPM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE AUXILIAIRE DES PARCS MEDITERRANEE - SAPM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

**SAPM (Sté Aux.Parcs
Méditerranée)**

Comptes annuels au 31/12/2021

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

Société à responsabilité limitée

N° RCS 379063225

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Listes des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	9 755 241	7 482 023	2 273 219	2 650 279
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	4 600		4 600	
Avances sur immobilisations incorporelles	39 678		39 678	37 316
TOTAL immobilisations incorporelles	9 799 519	7 482 023	2 317 496	2 687 595
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	281 169	116 218	164 950	198 616
Autres immobilisations corporelles	278 005	203 254	74 751	91 723
Immobilisations en cours	9 150		9 150	8 908
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	568 324	319 472	248 852	299 247
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	10 367 843	7 801 495	2 566 348	2 986 842
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	226 251	28 253	197 998	151 764
Autres créances	301 717		301 717	331 576
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	527 967	28 253	499 715	483 340
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	314 701		314 701	111 664
TOTAL Disponibilités	314 701		314 701	111 664
Charges constatées d'avance (3)	96 132		96 132	96 049
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	938 800	28 253	910 548	691 053
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 306 643	7 829 748	3 476 896	3 677 895
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :				

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)

Comptes annuels au 31/12/2021

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	1 125 000	1 125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	112 500	112 500
Réserves statutaires ou contractuelles	18 368	18 368
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 120	1 892
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	803 447	456 228
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 067 435	1 713 988
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes financières (1)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 453	27 758
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	594 572	315 236
Dettes fiscales et sociales (1)	119 356	101 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	24 029	66 917
Autres dettes (1)	499 630	1 323 614
TOTAL Dettes	1 265 041	1 835 417
Produits constatés d'avance (1)	144 420	128 490
TOTAL DETTES (IV)	1 409 461	1 963 907
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	3 476 896	3 677 895
(1) dont à plus d'un an	24 438	28 387
dont à moins d'un an	1 357 570	1 907 762
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		
Production vendue services	3 471 702	2 890 160
Chiffre d'affaires net	3 471 702	2 890 160
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 072	20 797
Autres produits	2 513	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 477 287	2 910 958
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	1 635 740	1 611 300
Impôts, taxes et versements assimilés	47 342	55 443
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	478 242	453 509
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	21 298	4 549
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	196 699	141 333
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 379 322	2 266 134
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 097 966	644 824
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 241	3 369
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 241	3 369
RÉSULTAT FINANCIER	-3 241	-3 369
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 094 725	641 455

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée) Comptes annuels au 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	720	718
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	720	718
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	720	718
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	720	718
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	291 278	185 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 478 007	2 911 676
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 674 560	2 455 448
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	803 447	456 228
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	3 241	3 369
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)

Comptes annuels au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)

Comptes annuels au 31/12/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)

Comptes annuels au 31/12/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2021 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		9 739 913		93 134
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		9 739 913		93 134
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		283 269		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	278 005		
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		8 908		15 957
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		570 181		15 957
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		10 310 095		109 092

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-33 529		9 799 519	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-33 529		9 799 519	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-2 100		281 169	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			278 005	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-15 715		9 150	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		-17 815		568 324	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-51 344		10 367 843	

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 052 318	429 704		7 482 023
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		7 052 318	429 704		7 482 023
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		84 653	31 566		116 218
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	181 614	17 692		199 306
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		266 267	49 257		315 524
TOTAL GENERAL (I+II)		7 318 585	478 962		7 797 547

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	4 668	0	720	3 948
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	10 026	21 298	3 072	28 253
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	14 694	21 298	3 792	32 201
TOTAL GENERAL (I+II+III)	14 694	21 298	3 792	32 201
Dont dotations et reprises d'exploitation		21 298	3 072	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles			720	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)				
Clients douteux ou litigieux		34 124	34 124	
Autres créances clients		192 126	192 126	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	96 493	96 493	
	Autres impôts			
	Divers	71 252	71 252	
Groupes et associés				
Débiteurs divers		133 971	133 971	
Charges constatées d'avance		96 132	96 132	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		624 099	624 099	
TOTAL DES CREANCES (I+II)		624 099	624 099	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		594 572	594 572		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	68 236	68 236		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	51 120	51 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 029	24 029		
Groupes et associés		278 589	278 589		
Autres dettes		221 041	221 041		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		144 420	119 982	10 383	14 054
TOTAL DES DETTES		1 382 008	1 357 570	10 383	14 054
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 125 000						1 125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	112 500						112 500
Réserves statutaires ou contractuelles	18 368						18 368
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 892			456 228	-450 000		8 120
Résultat de l'exercice	456 228	803 447		-456 228			803 447
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 713 988	803 447		0	-450 000		2 067 434

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	75 000			75 000	15,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	75 000			75 000	

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
TOTAL	

ENGAGEMENTS DONNES	
Locations immobilières	2 024 937
TOTAL	2 024 937

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Taux de revalorisation des salaires		
Durée active résiduelle moyenne probable des employés		

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée)
Comptes annuels au 31/12/2021

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	6 661	2 065
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	6 661	2 065
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	3 948	1 224
Charges à payer		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	3 948	1 224
Situation différée nette		841

(1) Taux d'impôt : 31,00%

SAPM (Sté Aux.Parcs Méditerranée) Comptes annuels au 31/12/2021

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées		
Prêts		
Immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 409	
Autres créances	119 490	
Créances	126 900	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		466 134
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		278 589
Dettes		744 723

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	1 132 746	
Charges et produits financiers	3 241	
Charges et produits exceptionnels		